

Régions frontalières Burkina-Ghana-Togo

Une rencontre tripartite pour renforcer la coopération

Les acteurs frontaliers ont échangé sur les préoccupations des populations au niveau de leurs frontières respectives

Page 2



Mardi 9 avril 2019 ◆ N° 8873 ◆

200F CFA

Sidwaya

www.sidwaya.bf, *Le journal de tous les Burkinabè*

Opérationnalisation de la TNT Extinction du signal analogique à partir du 1^{er} novembre 2019

Page 5



Trait de plume

Le jeu trouble de Macky Sall

Page 3

Positionnement des femmes sur les listes

Le MDA contre la loi sur le quota genre

Page 7

Fécondité

25 à 35 ans, la tranche d'âge idéal

Page 9

Productivité agricole

Les fertilisants passés au scanner des experts

Ces études permettront de s'assurer que les produits utilisés par les agriculteurs dans les champs sont de bonne qualité

Page 16





Régions frontalières Burkina-Ghana-Togo

Une rencontre tripartite pour renforcer la coopération

Le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale à travers le Secrétariat permanent de la Commission nationale des frontières (SP/CNF), a organisé, les 4 et 5 avril 2019 à Tenkodogo, une rencontre tripartite entre les autorités des régions du Centre-Est du Burkina Faso, de Upper East Region du Ghana et des Savanes du Togo. Les échanges avaient pour objectif de renforcer la coopération entre les acteurs frontaliers pour une coexistence pacifique entre les populations.

Les acteurs frontaliers du Burkina, du Ghana et du Togo, ont à cœur la cohabitation pacifique entre les populations des trois régions frontalières des trois pays. Pour renforcer leur coopération, ils ont décidé d'échanger sur les préoccupations des populations au niveau de leurs frontières communes. A cet effet, le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale à travers le Secrétariat permanent de la Commission nationale des frontières (SP/CNF), a organisé, les 4 et 5 avril 2019 à Tenkodogo, une rencontre tripartite entre les autorités des régions du Centre-Est du Burkina Faso, de Upper East Region du Ghana et des Savanes du Togo. Cette rencontre visait, entre autres, à rassembler les acteurs frontaliers afin d'échanger sur les préoccupations des populations au niveau de leurs frontières respectives et surtout de renforcer la coopération entre acteurs. A l'ouverture des travaux, le gouverneur de la région hôte, le Centre-Est, Antoine Ouédraogo, a précisé que les participants aborderont des thématiques telles, la libre circulation des personnes et des biens, la transhumance, l'exploitation des ressources naturelles partagées et surtout feront des propositions pour une meilleure cohabitation pacifique entre les populations. La secrétaire permanente de la Commission nationale des frontières (SP/CNF) du Burkina Faso, Léontine Zagré, a noté que malgré la délimitation des frontières entre le Burkina Faso, le Ghana et le Togo, des problèmes entravent la coexis-



Le gouverneur du Centre-Est, Antoine Ouédraogo, a confié que cette rencontre remettra au goût du jour, ces rencontres périodiques entre les trois pays.

tence pacifique entre les populations, alors qu'elles partagent les mêmes réalités, les mêmes us et coutumes et l'exploitation des ressources. «C'est pourquoi, nous avons jugé utile, surtout dans ce contexte marqué par l'insécurité grandissante, de mener la réflexion entre les acteurs frontaliers de ces trois pays pour identifier les problèmes des populations et des acteurs, des autorités locales et rechercher des pistes de solutions qui vont permettre aux populations de vivre en bonne symbiose et de vaquer convenablement à leurs activités», a justifié Léontine Zagré.

Unité géographique, économique et sociologique

Le préfet de Tone, région des Savanes, Tchimbiantja Yendoukoa Douiti, a aussi soutenu que la rencontre de Tenkodogo, région qui a vu naître cette initiative en 2009, permettra de remettre au goût du jour, ces rencontres entre les trois pays



Le préfet de Tone, région des Savanes, Tchimbiantja Yendoukoa Douiti, a précisé que la communauté burkinabè au Togo est très importante, très active et participe au développement de sa région.

en vue de réfléchir aux problèmes communs. «Ce sont les mêmes peuples et les liens de sang qui nous recommandent de nous retrouver de temps en temps pour mettre fin à nos problèmes car, les trois communautés vivent en parfaite



Le représentant du Ghana, Emmanuel Dedzo, espère que les problèmes trouveront des solutions à l'issue de cette rencontre.

symbiose en témoigne les visites effectuées lors des fêtes d'indépendance de nos trois pays», a-t-il insisté. Tchimbiantja Yendoukoa Douiti a aussi précisé que la communauté burkinabè au Togo est «très importante, très active et participe au développement de sa région». Idem pour la communauté Ghanaenne, moins

importante que celle du Burkina, mais aussi efficace dans plusieurs domaines tels, la restauration, la mode vestimentaire et ces échanges vont nous permettre de fluidifier la libre circulation des personnes et des biens dans l'exercice de leurs fonctions. Un avis partagé par le représentant de la partie ghanéenne, le député régional, Emmanuel Dedzo, qui espère que beaucoup de problèmes trouveront des solutions à l'issue de cette rencontre tripartite. Le triangle que forment les régions du Centre-Est, de Upper East Région et des Savanes, est considéré comme une unité géographique, économique et sociologique caractérisée par une histoire et un vécu partagés. En rappel, le Burkina Faso partage une frontière longue d'environ 583 kilomètres avec le Ghana et d'environ 141 km avec le Togo.

Bougnan NAON
naon_2012@yahoo.fr



Les acteurs frontaliers ont échangé sur les préoccupations des populations au niveau de leurs frontières respectives.



Centenaire du Burkina

Les conférences publiques régionales lancées à Kaya

Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale (MATDC), Siméon Sawadogo, a lancé officiellement, le samedi 6 avril 2019 à Kaya, une série de conférences régionales du centenaire de la création de la Haute-Volta.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la création de la Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso, une série de conférences publiques se tiendra sur l'histoire, la culture, la cohésion sociale et les potentialités économiques de chacune des 13 régions. A cet effet, c'est le Centre-Nord qui a ouvert le bal, le samedi 6 avril 2019, à Kaya, sous la présidence du ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale (MATDC), Siméon Sawadogo. De son avis, l'objectif des conférences régionales est d'amener les Burkinabè à prendre conscience que cet anniversaire donne plus de devoirs en termes de civisme et de patriotisme pour relever les défis de la sécurité, de la démographie et de la culture. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de faire une halte pour une introspection profonde afin de s'approprier le passé pour une meilleure compréhension du présent et mieux se projeter dans l'avenir avec des repères sûrs. De ce fait, le



Le ministre Siméon Sawadogo : «chaque Burkinabè doit cultiver des valeurs de civisme et de patriotisme pour relever le défi de la sécurité».

ministre Sawadogo a invité les participants à des échanges fructueux. Ainsi, deux communications ont couronné la conférence, notamment sur l'histoire de la région du Centre-Nord et ses potentialités économiques. Le premier sous-thème a été présenté par l'enseignant-chercheur à l'Institut des sciences des sociétés (ISS), Martial Halpougou. Son exposé a porté sur la diversité démographique et les entités politiques et tradition-

nelles. Quant aux potentialités économiques de la région, elles ont été développées par Olivier Sawadogo. Selon ses explications, le Centre-Nord occupe la 5^e position, en termes de pauvreté après le Nord, les Hauts-Bassins, le Centre-Ouest et l'Est, avec un taux de 47% contre une moyenne nationale de 40,1%, en 2014, selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). «Sa population compte plus de 1,7 millions d'habitants, en 2019, avec un taux de croissance de 2,6%, l'an. La région atteindra 3,8 millions d'habitants en 2050», a-t-il informé. Dans le domaine de l'élevage, elle contribue à 10,78% de l'effectif national. La région possède deux sites miniers et 127 sites d'orpaillage. En termes de défis à relever, M. Sawadogo a proposé la valorisation des potentialités culturelles et touristiques, le renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne.

✉ Emil SEGDA
Segda9emil@gmail.com

Trait de plume

Le jeu trouble de Macky Sall

À l' lendemain de la composition de la nouvelle équipe gouvernementale au Sénégal, la suppression du poste de Premier ministre envisagée par le président Macky Sall, est au centre de tous les débats et discussions entre citoyens dans les rues de Dakar. En effet, le chef de l'Etat a fait savoir, samedi dernier, son intention de se passer des services d'un PM et de prendre en main la coordination de l'action gouvernementale. Cette réforme qui tient à cœur le président sénégalais réélu en février 2019 pour un second mandat de 5 ans, figure en bonne place dans la lettre de mission de Mahammed Boun Abdallah Dionne reconduit sans surprise à la tête de l'exécutif ce weekend. Fidèle compagnon du chef de l'Etat, ce haut fonctionnaire passé par la BCEAO et l'ONU, a d'abord été chef de cabinet, lorsque Macky Sall était le Premier ministre d'Abdoulaye Wade. Il doit mettre en œuvre la réforme qui va coûter le fauteuil qu'il occupe depuis 2014. Ce projet de réforme inattendu, laisse sans voix, nombre d'analystes et de commentateurs qui s'interrogent sur le bien-fondé de la décision, surtout la précipitation avec laquelle le pouvoir veut l'opérer. D'aucuns voient en cette démarche, une volonté manifeste de Sall de renforcer davantage ses pouvoirs, plutôt que la recherche d'une prétendue efficacité dans la conduite de l'action gouvernementale. L'argument du porte-parole de la présidence, Maxime Jean-Simon Ndiaye, selon lequel le président fraîchement reconduit entendait «insuffler une nouvelle dynamique à la conduite des affaires publiques», avec pour objectifs «la simplicité dans l'organisation», «la souplesse dans l'action» et «la clarté et la lisibilité des échelles de responsabilités» a été battu en brèche. Dans le camp adverse, la nouvelle fait grincer des dents et la pilule s'annonce difficile à avaler. En effet, même si l'opposition n'a pas encore officiellement réagi, certains de ses leaders ont individuellement donné leur point de vue sur le sujet. Tous estiment que la question requiert une large implication

de la classe politique, voire des citoyens. La réélection de Macky a failli déboucher sur une crise postélectorale et la priorité, à notre humble avis, devrait être un dialogue politique inclusif avec l'opposition, en vue de calmer les esprits avant d'entamer son mandat. Sinon, il prend le risque de marcher sur des œufs en entreprenant des réformes institutionnelles sur lesquelles les forces vives de la nation sont profondément divisées. Car cela va incontestablement lui compliquer davantage la tâche de gouverner au cours des cinq prochaines années quand on sait que bien de Sénégalais reprochaient à l'actuel occupant du palais présidentiel, de vouloir installer une gestion opaque au sommet de l'Etat. Mieux, les procès ayant visé certains candidats comme l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall et Karim Wade, le fils de l'ex-président Abdoulaye Wade, ont été qualifiés par les détracteurs de Macky, de manœuvres politiques pour écarter des adversaires sérieux. Autant de raisons qui montrent qu'une démarche de réconciliation pour tenter de recoller les morceaux s'imposait si l'homme fort de Dakar n'avait pas été très mal inspiré. A en juger par la pertinence du projet, on est tenté de se laisser convaincre que la volonté du dirigeant de faire sauter le fauteuil de PM qui lui fait certainement ombrage, cache mal des intentions inavouables. Car, à moins de caresser le rêve de s'offrir on ne sait par quel moyen, un troisième mandat à la tête du Sénégal après 2024, Macky Sall devait laisser les réformes profondes au prochain régime. Cela, afin de se consacrer à la mise en route du Plan Sénégal émergent (PSE), le référentiel de développement économique et social élaboré sous son règne, pour booster la croissance et tirer le Sénégal vers le haut. D'un montant global de 14 098 milliards FCFA, ce plan lancé en 2014 prévoit à terme la réalisation de 700 grands projets de développement et atteindre une croissance de plus de 9 %.

Beyon Romain NEBIE
nbeyonromain@yahoo.fr



C'est connu de tous, il est rare de voir des trottoirs à Ouagadougou. Pas qu'ils n'existent pas, mais ils servent de lieu de commerce pour les marchands d'articles divers. Pourtant, ces accotements ont été faits pour les piétons. Doit-on comprendre qu'il y a un laisser-aller de la part des autorités communales ? On est tenté de répondre par l'affirmative. Sinon, comment comprendre que lorsqu'on inaugure une voie bitumée qui possède un trottoir de part et d'autre, il est pris d'assaut par les commerçants. Les trottoirs ne sont pourtant pas des lieux de commerce. Les marchands doivent comprendre cela. La mairie également doit agir avec fermeté pour que la loi soit respectée.

✉ Paténéma Oumar OUEDRAOGO



Coopération parlementaire L'UPA et le Conseil d'Alshura s'engagent

Le Président de l'Union parlementaire africaine (UPA) et Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, Alassane Bala Sakandé, a effectué une visite de travail et d'amitié, du 29 mars au 6 avril 2019 à Doha, sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente de coopération parlementaire.



Les Présidents de l'Union parlementaire africaine et du Conseil d'Alshura de l'Etat du Qatar ont paraphé, le 31 mars à Doha, un mémorandum d'entente de coopération.

La visite a eu lieu, du 29 mars au 6 avril dernier, à Doha sur invitation du Président du Conseil d'Alshura du Qatar, Ahmed Bin Abdallah Bin Zaid Al Mohamoud, et a permis de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre le Conseil d'Alshura de l'Etat du Qatar et l'Union parlementaire africaine. A cet effet, le Président du Conseil d'Alshura et son hôte le Président de l'Union parlementaire africaine, Alassane Bala Sakandé, ont eu, dans les locaux du Conseil le 31 mars dernier, une séance de travail en présence du Secrétaire général de l'UPA, Boubacar Gado Idi. Après les échanges, les deux chefs de délégation ont paraphé un mémorandum d'entente de coopération, réaffirmant ainsi leur volonté commune à développer une coopération fructueuse entre leurs institutions dans le cadre de projets d'intérêt partagé et au sein des instances internationales. Le mémorandum d'entente de coopération souligne également la nécessité de la défense des valeurs et principes de la démocratie et de bonne gouvernance par l'UPA et le Conseil d'Alshura. Le Chef du parlement burkinabè a mis à profit son séjour à Doha pour s'entretenir avec des responsables des organisations,

Qatar charity, Alliance mondiale des terres arides et Qatar Fondation. Avec ces acteurs, les échanges ont porté sur la dynamique d'intensification des appuis de ces organismes au profit des pays africains notamment le Burkina Faso. Le Président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé, a rencontré le personnel de l'ambassade et des membres de la communauté burkinabè vivant au Qatar. En compagnie de l'ambassadeur du Burkina Faso au Qatar, Adama Compaoré, les échanges sur les défis de l'intégration réussie des burkinabè dans cette partie du monde. La visite officielle de travail et d'amitié du Président de l'Union parlementaire africaine a ainsi permis de renforcer le partenariat de l'UPA avec le Conseil d'Alshura de l'Etat du Qatar. Les différents contacts noués avec des acteurs sur place par le Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso s'inscrivent dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au sein des couches défavorisées et la promotion de la paix et la solidarité entre les peuples.

Oumarou MOGMENGA,
Pour la Direction des médias de
l'Assemblée nationale



Les membres des délégations de l'Union parlementaire africaine et du Conseil d'Alshura de l'Etat du Qatar à l'issue de la séance de travail.

Massacres d'Arbinda Le CDP exhorte les populations à redoubler de vigilance

Une attaque contre les populations de Arbinda dans la région du Sahel, dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2019 et jours suivants, a entraîné la mort de 62 personnes entre autres. Dans ce communiqué, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) condamne un acte «ignoble» et invite les populations à la vigilance.

Le Burkina Faso est une fois de plus victime de massacres de ses populations dans la région du Sahel. C'est avec consternation et une grande émotion que nous avons appris les événements sur l'ignoble attaque contre les populations de Arbinda, dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2019 et les jours suivants, faisant un bilan de 62 victimes ainsi que de nombreux blessés (sources du gouvernement). Le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) déplore ces pertes en vies humaines. Le CDP déplore également cette barbarie d'une autre époque et condamne avec force et vigueur ses actes ignobles et barbares. Notre parti s'incline sur la mémoire respective des victimes, présente ses condoléances et exprime sa compassion et sa solidarité aux familles des victimes de ces tueries perpétrées contre notre peuple. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Nous félicitons nos forces de défense et de sécurité qui ont réagi en protégeant et en sécurisant les populations et leurs biens. Nous sommes tous fils et filles de ce pays d'hospitalité et de paix hérité de nos ancêtres et des pères de l'indépendance. L'héritage que nous devons léguer à la génération future devra être un Burkina Faso prospère, un havre de paix où la haine et l'intolérance n'ont pas leur place. Aussi, nous interpellons de nouveau et encourageons le gouvernement à prendre des dispositions adéquates pour assurer la sécurité des populations et de leurs biens dans nos villes et dans nos campagnes. Enfin, nous exhortons les populations à redoubler de vigilance pour contribuer à endiguer le phénomène du terrorisme sous toutes ses formes dans notre pays.

Démocratie - Progrès – Justice

Ouagadougou, le 5 avril 2019,

Eddie KOMBOIGO

Président du Congrès pour la Démocratie et le Progrès

Communiqué de presse

Coopération Burkina Faso- République de Turquie : Roch Marc Christian Kaboré à Ankara

(Ouagadougou, 8 avril 2019). Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, effectuera du 9 au 11 avril 2019, une visite d'amitié et de travail en République de Turquie.

Durant son séjour, qui sera marqué par les étapes d'Istanbul et d'Ankara, la capitale, Roch Marc Christian Kaboré va rencontrer la communauté burkinabè, et aura des entretiens avec des partenaires Turcs.

Il aura des tête-à-tête, respectivement avec le président de la grande Assemblée nationale de Turquie, et avec son homologue Recep Tayyip Erdogan.

La visite d'amitié et de travail du président du Faso sera marquée par des signatures d'accords et de conventions dans plusieurs domaines stratégiques pour le Burkina Faso.

Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Burkina Faso et la République de Turquie, formalisée et intensifiée en août 2006, avec la signature d'un Accord général de coopération, à travers la mise en place d'une commission mixte.

Direction de la communication de la présidence du Faso



Opérationnalisation de la TNT Extinction de l'analogique à partir de novembre 2019

Le comité de pilotage de la Télévision numérique de terre (TNT) a eu une séance de travail avec le Premier ministre, Christophe Dabiré, le lundi 8 avril 2019 à Ouagadougou. A l'unanimité, le comité a décidé de l'extinction totale du signal analogique à compter du 1^{er} novembre 2019.



Pour le ministre en charge de la communication, Rémi Fulgance Dandjinou, une campagne d'information et de sensibilisation est nécessaire auprès des éditeurs et auditeurs.

Les premiers responsables de la communication au Burkina Faso veulent opérationnaliser définitivement la Télévision numérique de terre (TNT). En effet, le comité de pilotage de la TNT qui, selon le ministre de la Communication Porte-parole du gouvernement, Rémi Fulgance Dandjinou, regroupe plusieurs acteurs de diverses institutions, a eu une journée de travail avec le Premier ministre Christophe Dabiré, le lundi 8 avril 2019 à Ouagadougou, afin de fixer définitivement le cap sur le numérique. Selon le ministre Dandjinou, la séance a permis au comité TNT de décider de la coupure du signal

analogique à partir du 1^{er} novembre prochain.

Un décret sera pris en Conseil des ministres pour confirmer la date, a précisé le ministre de la Communication. Aussi, le porte-parole du gouvernement a indiqué que la question de la redevance à payer par les acteurs et le modèle économique de la Société burkinabè de télédiffusion (SBT) ont été discutées au cours des travaux. Plusieurs aspects ont été évoqués, selon lui, afin de permettre l'accès des populations à l'information adéquate, mais aussi d'assurer la fonctionnalité de la SBT. «Avec l'orientation du Premier ministre, une fourchette de redevance a été proposée qui sera adoptée après échanges avec les différents partenaires. Ce qui veut dire qu'il y'a de la logistique notamment les décodeurs à acquérir du côté des consommateurs en vue de recevoir le signal TNT», a indiqué M. Dandjinou. Aussi, a-t-il informé que les éditeurs se doivent d'informer les auditeurs afin de les préparer à ce transfert technologique. Mieux, les acteurs ont décidé de la nécessité d'assurer le financement de la SBT afin de la rendre compétitive.

✍️ **Wanlé Gérard COULIBALY**



Le comité de pilotage TNT a annoncé l'extinction du signal analogique dans six mois.

Participation des femmes en politique Des jeunes leaders s'interrogent sur les enjeux et défis

Le Réseau des jeunes femmes leaders (RJFL) a organisé la première édition de la journée des femmes leaders politiques, le dimanche 7 avril 2019 à Ouagadougou.



La présidente du RJFL, Adeline Kologo, a remis des attestations de reconnaissance à de nombreuses personnalités dont l'invité d'honneur, Eric Bougouma.

Améliorer l'engagement politique de la jeune femme et de la jeune fille, c'est l'objectif qui a prévalu à la tenue de la première édition de la journée de la jeune femme leader en politique sous le thème : «Engagement politique des femmes : enjeux et défis». Pour ce faire, une conférence a été organisée par le Réseau des jeunes femmes leaders (RJFL) et a réuni des femmes venues de plusieurs régions du Burkina Faso. Au cours de ladite conférence, des communications ont fait l'état des lieux de la participation des

femmes à la vie politique du pays, afin de proposer des pistes de solutions pour leur meilleure intégration dans les sphères de décision.

A l'ouverture des travaux, la présidente du RJFL, Adeline Kologo, a remercié les participants pour l'intérêt et la solidarité qu'ils manifestent pour la cause des femmes. Pour sa part, le patron de la cérémonie, le président de l'Assemblée nationale Alassane Bala Sakandé, par la voix de sa représentante, la députée Marie Isabelle Ouédraogo, s'est réjoui de voir les femmes engagées sur

le sentier du leadership «au moment où la nation en a le plus besoin». Il a invité les femmes à être unies et solidaires afin d'impacter le monde par la force de leur caractère. S'inspirant de l'histoire du Rwanda, en cette date anniversaire du génocide, le parrain a pris exemple sur la place importante qu'occupe l'autre moitié du ciel dans la vie politique du pays aux mille collines. Pour lui, c'est dans les foyers que se construit une nation et il faut compter avec les femmes pour développer le Burkina Faso. Il a, par ailleurs, invité les femmes à s'assumer «car le monde politique n'est pas un milieu facile». Le parrain, Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Energie, a également salué le fait de voir cette organisation fédérer les femmes sans parti pris. Le Réseau des jeunes femmes leaders (RJFL) est une organisation des femmes qui se veut un cadre d'échanges et de partage d'idées. Il a été créé en 2019 pour faire la promotion de la femme et de la jeune fille en politique.

✍️ **Jean-Marie TOE & Arnaud Fidèle YAMEOGO**
(Stagiaire)



Les autorités présentes à la cérémonie d'ouverture ont encouragé les femmes à faire des propositions «concrètes» aux termes des travaux.



Génocide au Rwanda

«On était pourchassé comme des animaux», Jah Pépino

Artiste-musicien rwandais, Jah Pépino, vit actuellement en France après avoir séjourné quelques années au Burkina Faso. Depuis sa terre d'accueil, ce quarantenaire, qui a refusé de donner son nom à l'état civil pour des raisons de sécurité, a bien voulu remonter les douloureux souvenirs du génocide d'avril 1994. Entretien exclusif plein d'émotions !

Sidwaya (S.): Pouvez-vous retracer brièvement votre parcours ?

Jah Ppino (J.P.): Je suis né en 1972 au Rwanda, d'un père Tutsi, officier de l'armée et d'une mère Hutu. Mes parents ont servi sous le régime du défunt président Habyarimana. J'ai suspendu mes études en droit en 1994, à la suite du déclenchement du génocide, pour ensuite suivre une formation en BTS, option commerce international au Togo. Entre 1996 et 2002, j'ai vendu des voitures d'occasion au port autonome de Lomé. Mais mon aventure dans ce pays ne s'est pas bien terminée. Par moment, je recevais des lettres de menaces de mort de mon pays, si bien que j'ai décidé de venir m'installer au Burkina Faso, précisément à Bobo-Dioulasso. J'y ai entamé une carrière d'artiste-plasticien dans un premier temps, pour ensuite m'intéresser à la musique, sans jamais décrocher d'ailleurs. Je suis auteur d'un album baptisé « *Ça doit changer* », produit en 2009. J'ai séjourné au Burkina jusqu'en 2012, année à laquelle j'ai quitté pour la France où je réside actuellement. J'exerce le métier d'animateur socioculturel dans les maisons de retraite et centres de loisirs.

S. : Comment avez vécu le génocide de 1994 ?

J.P. : J'ai très mal vécu le génocide pendant trois semaines. J'ai été un témoin oculaire du drame. C'était l'apocalypse ! On était pourchassé comme des animaux sauvages. Mes parents, notamment mon père et ma mère, ont été tués, car ils n'étaient pas assez forts phy-



Jah Pépino attend toujours que justice soit rendue à ses proches disparus lors du génocide.

siquement pour fuir. Mes trois frères et moi avons pu nous cacher au moment où les milices hutus étaient en train de massacrer des Tutsi comme des poulets. C'était horrible ! Après le troisième jour de génocide, il y avait des cadavres en décomposition partout. Les chiens se ruaient même sur les cadavres. J'ai vu des morts à la pelle. Par la grâce de Dieu, j'ai pu avoir la vie sauve, dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses. Mes frères et moi avons fui sans chaussures ni vêtements, sans nourriture ni eau potable. Nous avons dû manger des herbes et des tubercules non préparés dans la forêt pour survivre. Il fallait se terrer dans la brousse, car les extrémistes étaient dispersés

dans la nature. Ils coupaient les têtes des gens. D'autres tiraient avec leurs armes sur tout ce qui bougeait. C'était des moments chaotiques !

S. : Dans quelles circonstances vos parents ont-ils perdu la vie ?

J.P. : Mon père et ma mère ont été égorgés comme des bœufs à l'abattoir. J'ai également perdu plusieurs proches, notamment des oncles paternels, des amis et des voisins, dans des circonstances indescriptibles.

S. : Expliquez-nous comment vous aviez fui le Rwanda à la suite de ce massacre à grande échelle ?

J.P. : J'ai quitté le Rwanda à pieds, en compagnie de mes

frères, pour me rendre au Zaïre, actuel République démocratique du Congo (RDC). Nous avons mis trois mois pour y parvenir. Car, il y'avait plusieurs baricades sur la route, difficiles à franchir sans être tué. Souvent, nous étions obligés de les contourner pour échapper au contrôle. Il était vraiment difficile de fuir sans se faire arrêter.

S. : Justice a-t-elle été rendue à vos proches disparus ?

J.P. : Vingt-cinq ans après le génocide, justice n'as pas encore été rendue à mes proches. J'attends toujours. D'ailleurs, je n'ai plus mis les pieds au Rwanda depuis cet évènement douloureux.

S. : Est-ce qu'il vous est interdit de rentrer au pays ?

J.P. : Pas vraiment. Seulement, je n'envisage pas y retourner, par peur de ne pas pouvoir bien intégrer la société et me refaire une vie. Le fait que mes parents aient servi sous le régime de Habyarimana me fait craindre aussi le pire, tout naturellement. En tous les cas, je n'ai pas tenté de retourner au pays. J'ai un statut de réfugié et cela ne me pose aucun problème.

S. : Quel commentaire faites-vous sur l'implication supposée de la France dans le génocide ?

J.P. : Je n'ai pas de commentaire à faire sur l'implication supposée de la France dans le génocide. A l'époque, j'étais encore jeune. Je n'étais pas très informé ou intéressé par la politique. La seule chose dont je me souviens, c'est que la France avait créé une

zone neutre appelée « *turquoise* », grâce à laquelle j'ai été sauvé. Les rebelles tutsis et les milices hutus n'avaient pas le droit d'approcher cette zone ou encore moins attaquer les citoyens qui avaient réussi à s'y réfugier. La France avait le rôle de protéger tous ceux qui parvenaient à entrer dans cette zone sans discrimination. Je ne sais pas si on peut assimiler ce soutien à une implication de la France dans le génocide rwandais.

S. : Votre pays a-t-il réussi à panser les plaies, selon vous ?

J.P. : Le Rwanda a essayé de panser les plaies du génocide sans succès. A l'heure où je vous parle, des Rwandais continuent de fuir leur pays, de peur de se faire emprisonner sans motif valable. Il y a des portés disparus tous les jours. Ce qui, à mon avis, prouve que le gouvernement actuel n'a pas pu panser les plaies.

S. : Malgré son passé trouble, votre pays a su remonter la pente pour devenir un exemple sur le continent en termes de gouvernance. N'est-ce pas une fierté ?

J.P. : Evidemment, le Rwanda s'est fait remarquer économiquement par son développement exceptionnel dans la région des Grands Lacs. C'est à féliciter. Mais il reste à travailler à garantir la liberté d'expression, parce que beaucoup de journalistes sont derrière les barreaux. Ce qui n'arrange pas l'image du pays.

Entretien réalisé par
Kader Patrick KARANTAO



Positionnement des femmes sur les listes

Le MDA contre la loi sur le quota genre

Au cours de la semaine de plaidoyer en faveur de la participation de la femme en politique, le Mouvement pour la démocratie en Afrique (MDA) a été reçu par un groupe de députés membres du Caucus genre de l'Assemblée nationale. Le parti a exprimé son opposition à la loi sur le quota genre.



Le vice-président du MDA, Wilfried Prosper Bako (droite) : «La politique est une compétition et une liste ne doit pas être rejetée au motif qu'elle ne comporte pas de candidature féminine»

Tous les partis politiques ne portent pas le même regard sur la loi quota genre adoptée en 2009 et qui vise à inciter davantage les femmes à s'engager en politique. Le Mouvement pour la démocratie en Afrique (MDA), par la voix de son vice-président, Wilfried Prosper Bako, a vivement critiqué le texte lors de son passage le 3 avril 2019 devant le caucus genre de l'Assemblée nationale, pour exposer ses stratégies en vue d'impliquer davantage la femme dans la gestion des affaires publiques. «Notre parti n'est pas prêt à accepter une loi qui impose des positionnements de candidats sur la base du sexe parce que la politique est une compétition et elle reste telle», a-t-il déclaré à l'issue de la rencontre. Nous estimons, a ajouté M. Bako, qu'une liste électorale ne doit pas être rejetée au motif qu'elle ne comporte pas assez de candidatures féminines. La loi quota genre, de son avis, risque fort de biaiser le jeu électoral, car des partis politiques seront tentés d'aller faire la cour aux militantes par souci de se conformer aux textes, «alors que l'engagement politique doit être libre et volontaire», a indiqué le responsable du MDA. Pour pousser son argumentaire plus loin, l'ancien commissaire à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a fait référence à des situations vécues.

«En 2015, des grands partis bien représentés sur le territoire national avec des militantes déterminées ont essuyé un échec cuisant lorsqu'ils leur ont fait part de leur volonté de les positionner candidates dans la course à

l'élection des députés», a-t-il relaté. Au regard de tout cela, a-t-il dit, la révision envisagée de cette loi en vue de la rendre plus contraignante pour les partis politiques n'est pas une solution à la faible participation de la femme à la vie politique. «Il faut plutôt rechercher les solutions à travers un dialogue inclusif visant à mettre l'accent sur la formation politique des femmes. Aucun parti ne va écarter une femme de sa liste si elle peut lui garantir une victoire. Il en est de même pour les hommes», a insisté le vice-président du MDA.

Pour autant, les responsables de cette formation politique, ne sont pas insensibles aux questions genre dans leur vision. Ces derniers ont même fait des témoignages poignants sur le militantisme des femmes : «deux de nos militantes ayant quitté un autre parti pour nous rejoindre ont été dépossédées de leurs kiosques de commerce dans une province après le scrutin. Candidates malheureuses, elles ont été victimes de leur militantisme puisque les premières mesures prises par l'adversaire arrivé à la tête de la commune était ce retrait». Pour le représentant de la cellule genre de l'Assemblée nationale, le député Zilma François Bacyé, leur association est un instrument de sensibilisation et de mobilisation sociale en vue de réduire les inégalités entre les sexes. Et d'ajouter qu'il était important d'initier les rencontres pour recueillir les points de vue des uns et des autres sur la question.

✉ **Beyon Romain NEBIE**
nbeyonromain@yahoo.fr

Représentativité des femmes en politique

Le CDP propose des «élections-nominations»

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) a échangé, le vendredi 5 avril 2019 à Ouagadougou, avec la cellule Genre de l'Assemblée nationale sur le thème : «Positionnement des femmes sur les listes électorales». L'activité entre dans le cadre du plaidoyer en faveur de l'implication de la femme en politique au Burkina Faso.

Les partis politiques ont défilé toute la semaine écoulée devant les membres du caucus genre de l'Assemblée nationale et les experts de Centre parlementaire canadien pour exposer leurs stratégies et les moyens déployés afin de susciter plus d'engagement politique chez les femmes. Une initiative née du constat selon lequel les femmes constituent plus de la moitié de la population burkinabè alors que leur présence sur la scène politique n'est pas remarquable. Le vendredi 5 avril 2019, c'était le tour du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) d'échanger avec la cellule Genre de l'Assemblée nationale. Après l'introduction du caucus sur l'objectif de l'activité, la responsable nationale chargée de la mobilisation des femmes du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), Catherine Ouédraogo, présente sur la scène depuis plus de 30 ans, s'est effus-

avancer.

Et d'ajouter que dans ce Burkina Faso où on a habitué les électeurs à l'argent, il est difficile pour la femme burkinabè dont l'autonomie financière est très limitée, d'émerger en politique. Elle a par ailleurs recommandé la mise en place d'un observatoire national chargé du suivi de l'application des textes en faveur de la promotion aussi bien en politique que de façon générale sur le plan du développement.

A la suite de Catherine Ouédraogo, le premier vice-président du CDP, chargé des questions politiques, Achille Tapsoba, a enfoncé le clou évoquant une hypocrisie au sein des partis politiques. «Tous sont unanimes sur l'importance numérique des femmes mais le discours à leur égard n'a pas pour objectif de les mobiliser pour se faire élire mais plutôt s'aligner derrière un



La responsable des femmes du CDP, Catherine Ouédraogo (milieu) : «à l'approche de chaque élection, les femmes se retrouvent subitement au centre de toutes les préoccupations juste pour les mobiliser et les utiliser»

quée : «c'est le même discours qui est servi aux femmes à l'approche de chaque élection. Les femmes se retrouvent subitement au centre de toutes les préoccupations, juste pour les mobiliser et les utiliser en temps opportun comme bétail électoral au service des hommes». Mme Ouédraogo a ajouté qu'elle constate qu'il y a un manque de volonté politique qui fait tourner en rond. Selon la pionnière, les diagnostics ont toujours révélé les mêmes problèmes d'un parti à un autre, où les femmes sont reléguées au second plan lors de la désignation des candidats pour les élections. «Il faut appliquer le traitement plutôt que de continuer à faire des consultations qui vont toujours révéler les mêmes maux. Notamment la création de cadres de concertation avec les femmes leaders pour réfléchir aux résolutions et aux recommandations formulées à l'issue des fora et autres rencontres initiées en faveur de la promotion des femmes», a-t-elle fait savoir. Sinon, a insisté la «révolutionnaire», les discours à l'eau de rose sur les questions féminines juste pour faire applaudir les femmes à tout rompre ne feront jamais

homme pour le hisser au sommet», a-t-il précisé. Ce dernier a ajouté que certains politiciens manœuvrent pour faire échouer les rares femmes audacieuses en vue de dissuader d'éventuelles militantes qui voudraient leur emboîter le pas. «Conséquence, la femme est encensée dans le discours mais délaissée dans la réalité», a conclu Achille Tapsoba. S'agissant du quota genre, l'ex-député CDP a fait savoir que le taux peut être facilement respecté dans les postes nominatifs que pour les mandats électifs. Il a donc proposé l'expérimentation de l'élection-nomination consistant à prévoir un nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale réservés aux femmes. Après le scrutin, a-t-il expliqué, chaque parti politique organise des compétitions internes pour désigner les femmes devant occuper les sièges qui lui sont affectés au prorata. Le représentant du caucus, le député Moussa Zerbo, a laissé entendre que les hommes doivent accepter de collaborer avec les femmes pour constituer une force.

✉ **Beyon Romain NEBIE**
nbeyonromain@yahoo.fr



Marie Stopes Koudougou

La fusion entre le centre de jeunes et la clinique, une réalité

Le secrétaire général de la région du Centre-Ouest, Daouda Traoré représentant le gouverneur de la région, a présidé, le jeudi 4 avril 2019 à Koudougou, la cérémonie de lancement de la fusion du centre de jeunes et de la clinique Marie Stopes de Koudougou.

Créée en 2009, Marie Stopes International est une ONG internationale à but non lucratif, dévouée dans la défense des droits fondamentaux des femmes et des couples qui en décident librement du nombre et de l'espacement de leurs enfants. Après une décennie d'existence, elle est rapidement devenue l'une des meilleures organisations de prestations de service en planification familiale et en santé sexuelle et reproductive. En effet, de par sa méthode d'intervention, elle répond aux besoins cruciaux en contraceptions durables et réversibles et autres services en santé de la reproduction chez les pauvres et les femmes difficiles à atteindre. En plus de sa clinique à Koudougou, Marie Stopes a ouvert un centre jeune en 2013 dans la Cité du cavalier rouge à l'effet de répondre spécifiquement aux besoins de cette frange de la population et augmenter l'adoption des comportements sains à travers un meilleur accès aux informations et aux services de santé sexuelle et de la reproduction. Le centre jeune de Koudougou se veut une pierre angulaire pour les



Le secrétaire général de la région, Daouda Traoré, a salué le combat que mène Marie Stopes dans la région.

jeunes en offrant des activités éducatives, culturelles et sportives. Il a donc été créé en vue de satisfaire aux nombreux besoins non satisfaits des jeunes en santé sexuelle et reproductive. Au départ de sa mise en place, l'objectif premier était de fournir aux jeunes de moins de vingt-quatre ans, les services de santé sexuelle et reproductive dont ils ont besoin avec leur pleine participation. C'est ainsi qu'un dispositif composé de personnels prestataires, de coordination et du matériel adapté a été mis à la disposition du centre pour réussir sa mission. Depuis sa création, le centre jeunes était situé



Le représentant-résident de Marie Stopes au Burkina Faso, Sylvain Ricard, a indiqué que la fusion a été voulue afin d'accroître les avantages de sa structure au profit des jeunes et des femmes.

sur un autre site différent de la clinique. La cérémonie marque donc le début de la cohabitation des deux structures de Marie Stopes qui, désormais, sont situées dans la même enceinte. S'agissant de la clinique, elle offre une gamme complète de services en santé sexuelle et de la reproduction à savoir toutes les méthodes de planification familiale, les services en maternité et gynécologie sécurisés, le diagnostic et le traitement des infections sexuellement transmissibles, les conseils et dépistages

volontaires du VIH, la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, et les services de laboratoire.

Les encouragements

Selon le représentant-résident de Marie Stopes au Burkina Faso, Sylvain Ricard, les actions de sensibilisation menées par les agents de marketing social à travers Koudougou et ses villages environnants, ont permis à un grand nombre de jeunes de connaître le centre et d'augmenter leur fréquentation. Des jeunes qui, selon lui, sont de plus en plus demandeurs de services additionnels, et c'est ainsi qu'il a été décidé de fusionner la clinique et le centre jeune dans le but de leur permettre d'accéder à l'ensemble des services disponibles.

Selon Sylvain Ricard, la décision a été prise de fusionner les deux centres Marie Stopes-Burkina Faso à Koudougou avec comme avantages, de relever les indicateurs des services core, d'améliorer les income to cost, de varier la gamme des services offerts et de

capitaliser les acquis du centre jeunes de Koudougou. Le maire de Koudougou, Maurice Zongo, parrain de la cérémonie, a salué cette fusion qui va davantage booster la visibilité de Marie Stopes dans la ville. Cette démarche de Marie Stopes, a souligné le maire, témoigne de son engagement en faveur de la santé sexuelle et reproductive des jeunes et des femmes de sa ville. Quant au secrétaire général de la région du Centre-Ouest, Daouda Traoré, représentant le gouverneur, il a rendu hommage à Marie Stopes pour le rôle primordial en matière de planning familial qu'elle joue depuis son arrivée au Burkina Faso et particulièrement dans la région du Centre-Ouest. Aussi, le représentant du gouverneur a souhaité voir les agents de marketing social de Marie Stopes multiplier les séances de sensibilisation dans les lycées et collèges de la région, afin que les élèves comprennent davantage le sens profond de la planification familiale et sur toutes les méthodes contraceptives.

François KABORE



La cérémonie de fusion du centre pour jeunes et la clinique de Marie Stopes de Koudougou a mobilisé les autorités de la place, et aussi de nombreux jeunes.



La coupure du ruban par les officiels a marqué la fusion des deux entités.



Union nationale des scolaires du Burkina Un nouveau-né pour agir avec et pour les élèves

L'Union nationale des scolaires du Burkina (UNSD) a été présentée aux hommes de médias, le samedi 6 avril 2019 à Ouagadougou. Lors d'une conférence de presse, le bureau provincial de Kadiogo a décliné les objectifs de la nouvelle structure associative.

Une nouvelle association vient de voir le jour dans le milieu scolaire burkinabè. Il s'agit de l'Union nationale des scolaires du Burkina (UNSD). Les membres du bureau provincial du Kadiogo ont présenté la structure le samedi 6 avril 2019 à Ouagadougou. Selon le chargé à l'information de l'UNSD, Aboubacar Cissé, l'objectif est de rassembler et fédérer tous les élèves régulièrement inscrits dans un établissement public ou privé

de l'union, Aymar Thiombiano, l'UNSD va préserver les intérêts «primordiaux» des élèves dans tous les établissements scolaires du pays des Hommes intègres. «Leur plein épanouissement physique, cognitif, civique, moral, intellectuel», a-t-il cité. Cet épanouissement, a relevé le vice-président, se fera dans un environnement de discipline, de quiétude, de convivialité et de sérénité. «C'est seulement à ce prix, que l'élève burkinabè brisera les obs-



Le vice-président de l'UNSB, Aymar Thiombiano (2e droite) : «l'un des objectifs de l'association est la résolution pacifique des crises scolaires».

reconnu par l'Etat. «L'UNSD se veut fédératrice, apolitique et à but non lucratif», a-t-il souligné. A la question de savoir pourquoi ils n'ont pas fédéré leur force avec les associations déjà existantes dans le milieu scolaire burkinabè M. Cissé a reconnu qu'il existe plusieurs mouvements scolaires sans base légale d'existence et de fonctionnement. Ces mouvements, a-t-il poursuivi, ont «dangerusement» secoué des années scolaires. Et d'ajouter que l'UNSD a déjà son récépissé d'existence.

Pour le vice-président

tacles de l'ignorance et de l'obscurantisme», a soutenu M. Thiombiano. Et d'ajouter que c'est justement la vision de leur association. D'où son slogan «agir pour l'élève, avec l'élève», a-t-il déclaré. A entendre Aymar Thiombiano, l'UNSD, pour atteindre ses objectifs, va miser sur la sensibilisation, le sport et la culture. Le vice-président Thiombiano, a souligné que le nouveau-né des associations scolaires du Burkina Faso sera implanté dans les 45 provinces du pays.

Lassina BADOLO
(collaborateur)

Carnet Santé

Fécondité 25 à 35 ans, la tranche d'âge idéal

Les grossesses tardives sont devenues récurrentes et l'âge de la première maternité ou de la maternité est important à connaître. Les femmes qui désirent concevoir devraient avoir à l'idée que les chances d'être mère diminuent considérablement avec l'âge.



Selon la présidente de l'association burkinabè des sages-femmes, Mariam Nonguierma, une femme n'accouche pas quand elle veut mais quand elle peut.

Aujourd'hui, nombreuses sont les femmes qui s'estiment légitimement «jeunes» dans la vie, alors qu'elles sont déjà âgées pour la reproduction. Certaines confondent avoir leurs règles et être fertiles. Or, la fertilité chute environ 10 ans avant la ménopause. La méconnaissance de cette réalité aiguise le sentiment d'injustice devant une infécondité toujours vécue comme trop précoce. De nombreuses raisons «légitimes» peuvent expliquer cette tendance à vouloir attendre plus longtemps avant de vouloir fonder une famille ou concevoir. Il y a le fait de trouver un partenaire stable qui souhaite avoir des enfants, avoir terminé ses études, s'assurer une certaine stabilité professionnelle ou encore disposer de ressources suffisantes.

Mais, ce qu'il faut savoir, le moment idéal pour concevoir se situe entre 25 et 35 ans. C'est dans cet intervalle que les femmes sont les plus fertiles. Parce qu'à cette période, les futures mamans auront plus de chance d'avoir une grossesse sans complications, et de donner la vie à un bébé en pleine santé. Par ailleurs, la durée entre l'arrêt de la contracep-



L'âge de la femme est un facteur déterminant pour sa fertilité.

tion et le fait de tomber enceinte sera sûrement plus court. A partir de 35 ans, les chances de tomber enceinte diminuent. Une fois qu'elles ont passé l'âge de 35 ans, les femmes commencent à avoir plus de mal à tomber enceinte et les risques de complications pendant la grossesse augmentent. «C'est un motif de consultation dans nos formations sanitaires. Parce que c'est un problème. Nous recevons des femmes d'un certain âge qui désirent avoir un enfant. Quand elles viennent, nous prenons le soin d'expliquer toutes les implications. Nous rassurons le couple sur les dispositions à prendre», a dit la présidente de l'association burkinabè des sages-femmes, Mariam Nonguierma.

Elle a précisé que passer l'âge de 40 ans, la femme peut toujours tomber enceinte. «On parle de grossesse à risque. Il faut, dans ce cas suivre la femme jusqu'à son accouchement», a-t-elle dit. Mme Nonguierma a fait comprendre qu'il ne s'agit pas d'encourager les naissances mais de souligner qu'une femme n'accouche pas quand elle veut mais quand elle peut.

Par ailleurs, il faut préciser que si l'âge a une grande importance pour la fertilité féminine, d'autres facteurs

peuvent contribuer à la faire diminuer. Il s'agit notamment des anomalies chromosomiques, aussi bien chez la future maman que chez le futur papa. En plus, un utérus mal formé, qui a été opéré, ou qui présente des fibromes peut également être un frein à la conception. Les problèmes thyroïdiens, le diabète, le surpoids ou l'obésité sévère, le syndrome des ovaires polykystiques, l'hypertension... Toutes ces pathologies peuvent contribuer à rendre une femme moins fertile.

L'environnement a aussi une influence. Certains polluants, comme les perturbateurs endocriniens, peuvent faire diminuer les chances de tomber enceinte.

Selon l'Agence sanitaire britannique (NHS), 95% des femmes âgées de 35 ans qui ont des relations sexuelles non protégées arrivent à avoir un enfant au bout de trois ans, contre 75% seulement pour les femmes âgées de 38 ans. Une baisse de la fertilité qui va de pair avec la chute du nombre d'ovules.

Dans le même ordre d'idées, une étude menée en 2013 à l'Université d'Edimbourg (Grande Bretagne) a montré que les réserves ovariennes dont chaque femme dispose à la naissance, diminuent à un rythme beaucoup plus rapide qu'on ne le croit. Ainsi, à l'âge de 30 ans, une femme ne disposerait plus que de 12% de ses ovules et n'en aurait plus que 3% à l'âge de 40 ans.

Selon l'Agence française de la biomédecine, la fécondabilité, soit la probabilité de concevoir par cycle, baisse avec l'âge de 25% par cycle si la femme a 25 ans, 12% si elle a 35 ans et seulement 6% à 42 ans.

Gaspard BAYALA
gaspardbayala87@gmail.com



Développement local Les «Fasoïstes» lancent leurs activités

L'association «Les Fasoïstes» a organisé, une conférence de presse, le 6 avril 2019 à Ouagadougou. Elle a présenté aux journalistes, son plan d'actions triennal et les membres de son bureau exécutif.



Le parrain, Oumar Yugo, a rendu hommage aux membres de l'association.

Une nouvelle association est née pour remettre en avant les valeurs cardinales de la République et du vivre-ensemble. Dénommée, «Les Fasoïstes», la nouvelle organisation a lancé officiellement ses activités, le samedi 6 avril 2019 à Ouagadougou, lors d'une conférence de presse. Ce fut l'occasion pour elle, de dérouler son plan d'actions triennal (2019-2021) et de présenter les membres de son bureau exécutif. Le «Fasoïsme», dérivé du nom Faso qui signifie patrie en langue dioula, se veut être un système de développement économique et social qui associe intégrité, solidarité et patriotisme autour d'un idéal collectif suprême, a expliqué le président national des «Fasoïstes», Serge Compaoré. Selon ses explications, l'association entend transcender les clivages politiques et ethniques pour fédérer toutes les énergies de la jeunesse pour un développement actif, participatif et inclusif. Le program-

me des «Fasoïstes» est basé sur un plan d'actions triennal réparti sur quatre grands axes. La promotion du développement durable dans les domaines de la santé, l'élevage, l'agriculture, l'éducation, l'environnement et les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement, le transport, l'information et la communication constitue le premier axe, a indiqué Serge Compaoré. Le président de l'association a ajouté que le «Fasoïsme» va promouvoir également l'auto emploi en milieu jeune dans le domaine de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat. La promotion du civisme, du patriotisme, la sensibilisation aux valeurs de la République ainsi que la vulgarisation des actions sur la citoyenneté font partie des actions envisagées. Enfin, le dernier volet concerne la promotion de la bonne gouvernance à travers la promotion de la démocratie, l'éveil citoyen et la lutte contre la corruption. Le parrain de la cérémonie de lancement, Oumar Yugo, a rendu hommage aux «guerriers verts du Faso» que sont, pour lui, les membres de l'association. Il pense que ce lancement est «la naissance d'une nouvelle jeunesse citoyenne de paix, d'engagement responsable dans la conquête de la perception sociale inconditionnelle, le respect du genre, le niveau intellectuel et l'engagement personnel des membres du groupe à s'assumer financièrement». Autant de raisons qui ont motivé M. Yugo, selon ce qu'il a laissé comprendre, à accepter d'être leur parrain.

Dawara Sylvie SOU
(Stagiaire)



Les membres de l'association veulent participer au développement du Burkina Faso.

Réduction de la pauvreté au Burkina L'UNICEF et la Suède s'engagent pour 10 milliards F CFA

L'Unicef et le gouvernement suédois ont signé, le jeudi 4 avril 2019 à Ouagadougou, une convention de financement pour la mise en place d'un programme de protection sociale des enfants dans 15 communes du Burkina Faso.

L'Unicef et le royaume de Suède entendent contribuer davantage à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des couches sociales défavorisées au Burkina Faso. En effet, les deux parties ont signé, le jeudi 4 avril 2019 à Ouagadougou, un accord de financement de 152 millions de couronnes suédoises, soit environ 10 milliards francs CFA pour la mise en place d'un projet intitulé : «Réduire la pauvreté et la vulnérabilité des enfants dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est par le biais d'une

assez élevé, 40,1% de la population et encore plus chez les enfants avec 45,3%. Aussi, la représentante de l'organisation onusienne a indiqué que la pauvreté non monétaire multidimensionnelle, c'est-à-dire l'accès à tous les services qui répondent aux droits des enfants, à savoir la santé, la nutrition, l'eau potable, et l'assainissement est également très élevée dans les cinq régions concernées par le projet. Ainsi, le projet va permettre d'assister 3 700 ménages dont 11 100 enfants à travers des transferts monétaires. A cela, s'ajoutent d'autres types de



La représentante résidente de l'Unicef au Burkina, Anne Vincent (gauche) et la chargée d'affaires de l'Ambassade du Royaume de Suède, Mia Rimby (droite), ont marqué la volonté des deux parties de réduire la pauvreté des enfants burkinabè.

protection adaptée aux enfants». Ce projet qui va couvrir la période de 2019 à décembre 2022 va concerner 15 communes de ces régions. Il s'agit notamment des communes de Boromo, Dédougou, Kona, Safané et Yé dans la Boucle du Mouhoun, des communes de Zimtanga, Dargo, Pensa et Korsimoro dans le Centre-Nord, celles de Pilimpikou, Kossouka et Bassi dans le Nord et les communes de Madjoari, Tansarga, et de Namounou dans la région de l'Est. Ce programme, selon la représentante résidente de l'Unicef au Burkina Faso, Anne Vincent, vise à lutter contre la pauvreté multidimensionnelle afin d'améliorer la réalisation des droits des enfants grâce à une protection sociale qui leur est adaptée et à renforcer le dispositif national de protection sociale afin d'aboutir d'ici à 2022 à la mise en place d'un socle de protection sociale au Burkina Faso. Car, à l'écouter, le Burkina Faso affiche un taux de pauvreté monétaire

bénéficiaires que sont, entre autres, les femmes enceintes et allaitantes. «La sélection se fera sur la base du registre unique de personnes vulnérables que le gouvernement est en train d'établir à travers le secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale, afin que les actions aillent directement aux populations cibles», a souligné Mme Vincent. Pour la chargée d'affaires de l'ambassade du Suède au Burkina Faso, Mia Rimby, la protection sociale est la base pour assurer la résilience et la cohésion sociale au sein de la population. «Ce programme va donner la possibilité de rompre avec la chaîne de pauvreté multidimensionnelle et intergénérationnelle avec comme axes d'intervention la nutrition, l'éducation et l'appui économique, qui offriront la possibilité aux parents d'assurer un meilleur avenir à leurs enfants», a-t-elle dit.

Kadi RABO



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



Communiqué relatif au format des états financiers de l'exercice 2018

Le **Directeur Général des Impôts** rappelle aux contribuables que le délai légal imparti pour les déclarations des résultats imposables de l'exercice 2018 est fixé au 30 avril 2019 au plus tard pour ceux soumis à l'impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA) et à l'impôt sur les sociétés (IS).

A cet effet, il convient de noter que les états financiers de l'exercice 2018, recevables cette année, doivent être élaborés en conformité avec les dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière des entreprises, c'est à dire le **SYSCOHADA** révisé.

En application des dispositions des articles 18, 21, 40, 97, 529 et 531 du Code général des impôts, les états comptables doivent être accompagnés d'états fiscaux.

De ce fait, la liasse servant à la déclaration annuelle de résultat comprend trois (3) grandes parties :

- les éléments d'identification du contribuable et de ses activités ;

- les états comptables ;
- les états supplémentaires de la Direction générale des impôts.

1) Les états comptables comprennent quatre (4) composantes :
 - le Bilan en une page ;
 - le Compte de résultat en une page ;
 - le Tableau des flux de trésorerie (TFT) en une page ;
 - les Notes annexes (au nombre de 52) et les commentaires : ces notes sont à servir selon les nécessités d'explications à fournir en annexes aux états financiers.

2) Les états fiscaux sont constitués de vingt (20) états supplémentaires.

Le fichier du modèle d'états financiers est disponible et téléchargeable sur le site web de la Direction générale des impôts : **www.impots.gov.bf**.

Ouagadougou, le 19 mars 2019

Le Directeur Général des Impôts
Adama BADOLO
Chevalier de l'Ordre National

01 BP 119 OUAGADOUGOU 01 – Tél. : (+226) 25 30 89 85/86/87 – Site web : www.impots.gov.bf



ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RÉSULTATS DE L'ÉMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU DU 02 AVRIL 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 02 avril 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Guinée-Bissau, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à douze (12) mois pour un montant de 8 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Guinée-Bissau en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 02 avril 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en F CFA)	12 841 000 000
Dont ONC	-
Montant retenu (en F CFA)	8 800 000 000
Dont ONC	-
Taux Marginal	6,4450%
Taux Moyen Pondéré	6,3445%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	6,78%
Nombre soumissions	17
Nombre Participants directs	11
Taux de couverture	160,51%
Taux d'absorption	68,53%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Guinée-Bissau, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 02 avril 2019

Le Directeur

Adrien DJOUF



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 10/04/19

OBLIGATIONS DU TRÉSOR

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor du Mali ont organisé le mardi 10 avril 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission d'Obligations du Trésor à trois (3) ans pour un montant de 20 000 millions de FCFA.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 3 ANS
TAUX D'INTÉRÊT	: 6,15%
DATE DE VALEUR	: JEUDI 11 AVRIL 2019
ÉCHÉANCE	: LUNDI 11 AVRIL 2022



DEPÔT DES SOUMISSIONS

Date : Mercredi 10 avril 2019 à 10h30 (Heure locale)

Les offres seront reçues à l'Agence UMOA-Titres.

Le remboursement des Obligations se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance, par virement bancaire. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,15% l'an à la fin de chaque année.

02/04/2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DJOUF

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Mali

M. Sidi Alimou DUMAR



Bagrepôle SEM
Société de Développement
Intégré du Pôle de Bagré

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2019-02/PAPCB/PM/SG/BGPL/DG

Projet : Projet d'Appui au Pôle de Croissance de Bagré (PAPCB)

Financement : PAPCB

Objet : suivi-contrôle des travaux de réalisation de magasins de stockage et d'aires de séchage à Bagré.

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2019 de Bagrépôle.

2. Bagrépôle a obtenu dans le cadre du financement du PAPCB (BAD) des fonds afin de financer ledit projet et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif au suivi-contrôle des travaux de réalisation de magasins de stockage et d'aires de séchage à Bagré.

3. Le Consultant aura en charge le suivi contrôle, la supervision et la coordination des travaux pour l'exécution des ouvrages conformément aux plans, aux prescriptions techniques et dans les règles de l'art. Il est responsable de la qualité des ouvrages vis-à-vis du Maître d'ouvrage.

Le délai d'exécution des prestations de suivi contrôle ne devrait pas excéder six (06) mois. Une rencontre de cadrage est prévue dès notification de démarrer les prestations au siège de Bagrépôle.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés et autorisés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le nombre d'années d'expérience [10 points],
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues [30 points],
- domaine d'activité, organisation technique et managériale du cabinet [15 points]
- les qualifications générales et spécifiques du personnel exigé [45 points].

Le score minimum requis est de 70 points.

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Le consultant le plus qualifié et expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures et à l'adresse ci-dessous : Direction Générale de Bagrépôle, sis 626, Avenue du Professeur Joseph Ky Zerbo, 03 BP 7037 Ouagadougou 03 ; Tél: (00226) 25 31 00 33/37, FAX : (00226) 25 31 22 09.

E-mail : info@bagrepole.bf.

9. Les manifestations d'intérêt (un original et deux copies) doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée dans le bureau du Spécialiste en passation des marchés au plus tard le **17 avril 2019 à 9 h 00 GMT**.

Ouagadougou, le 1^{er} avril 2019.

Pour le Directeur Général d Bagrépôle,
Le Secrétaire Général assurant l'intérim

Nicolas KOBIANE



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement de son réseau commercial, la Générale des Assurances recherche des candidatures pour le recrutement de trente (30) commerciaux à Ouagadougou et dix (10) à Bobo-Dioulasso.

PROFIL RECHERCHE

- Etre âgé de 18 à 40 ans ;
- Avoir au moins le niveau de la classe de Terminale ;
- Disposer d'un moyen de déplacement ;
- Etre dynamique et prêt à atteindre les objectifs de production ;
- Avoir le contact commercial (facilité de contact, sympathie, persuasion, capacité d'analyse et de synthèse, ...)
- Etre immédiatement disponible.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Directeur Général de la Générale des Assurances ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie légalisée du diplôme ou

- du certificat de scolarité ;
- Une photo d'identité récente.

MODE DE RÉMUNÉRATION

Les commerciaux recrutés seront rémunérés à la commission, plus une base fixe.

Pour Ouagadougou, les dossiers de candidatures doivent parvenir au plus tard le vendredi 12 avril 2019 à 16H30 à la Direction Générale de la Générale des Assurances, sise à l'immeuble Espace Fadima, Avenue du Président Aboubacar Sangoulé LAMIZANA.

Pour Bobo-Dioulasso, les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le vendredi 12 avril 2019 à 16H30 au Bureau Direct GA situé sur l'Avenue de la Nation (Tél. : 20-97-14-86).

PS : Le nombre de dossiers de candidatures est limité à deux cents (200) à Ouagadougou et cent (100) à Bobo-Dioulasso.

Générale des Assurances

On vous croit, on vous suit.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT SECRETARIAT GENERAL

Ouagadougou le 02 avril 2019

N°2019 _____/MINEFID/SG/PADEL

RECRUTEMENT DE PERSONNEL AU PROFIT DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ECONOMIES LOCALES (PADEL)

COMMUNIQUE

Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis à l'issue de l'avis de non objection obtenu du bailleur de fonds pour le recrutement des chargés de maîtrises d'ouvrages au profit du **Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL)**.

Ce sont :

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Admis

KONATE Yacouba

REGION DE L'EST

Admis

YABRE EMMANUEL

REGION DU CENTRE EST

Admis

SORGHO W. R. Florentin

REGION DU CENTRE NORD

Admis

SORE H. V. Fabrice

REGION DU CENTRE SUD

Admis

SANOU DO PATRICE

REGION DU SAHEL

Admis

NAKOULMA H. P. Olivier

Les candidats retenus sont priés de se présenter le vendredi 11 avril 2019 à partir 10 heures au secrétariat du Programme d'Appui au Développement des Economie Locales pour les formalités d'embauche.

Seglaro Abel SOME

Chevalier de l'Ordre National



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2019/01/PPCB/PM/SG/BGPL/DG

Projet : Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB)

Financement : Contrepartie Etat

Objet : Etudes socio-économiques et techniques pour l'aménagement de 90 ha de bas fond dans les communes de Zabré et Zonsé.

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2019 de BagrépôleSEM.

2. BagrépôleSEM a obtenu dans le cadre de son budget des fonds au titre de la contrepartie Etat afin de financer le Projet Pôle de Croissance de Bagré et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif aux études socio-économiques et techniques pour l'aménagement d'environ 90 ha de bas fond dans les communes de Zabré et Zonsé.

3. Les services consisteront à mener les études complètes (socioéconomiques et techniques) pour les travaux d'aménagement des bas-fonds rizières. La mission se déroulera en trois phases :

- phase 1 : études préliminaires
- phase 2 : études d'avant-projet détaillées (APD)
- phase 3 : élaboration du Dossier de Consultation des entreprises.

La durée de la prestation ne devra pas excéder deux (02) mois calendaires à partir de la date de notification de commencer les prestations.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés et autorisés pour exécuter les services. Il s'agit notamment :

- de la lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de BagrépôleSEM,
- de l'agrément technique ;
- de la présentation du cabinet, ses domaines de compétence ainsi que son statut juridique ;
- des références prouvées (joindre les pages de garde et de signature des contrats approuvés, les attestations de bonne exécution) des prestations de nature et de complexités similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (à partir du 1^{er} janvier 2009) ;
- des moyens disponibles (humains et logistiques) pour assurer la mission.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Le cabinet ou le groupement de cabinets classé 1^{er} sur la base du nombre de références techniques dûment justifiées (copies de pages de garde et de signature des contrats approuvés, les attestations de bonne exécution) sera retenu pour la suite de la procédure.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures et à l'adresse ci-dessous : Direction Générale de BagrépôleSEM, sis 626, Avenue du Professeur Joseph Ky Zerbo, 03 BP 7037 Ouagadougou 03 ; Tél: (00226) 25 31 00 33/37, FAX : (00226) 25 31 22 09.
E-mail : info@bagrepole.bf.

8. Les manifestations d'intérêt (un original et deux copies) doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée dans le bureau du Spécialiste en passation des marchés au plus tard le **23 avril 2019 à 9 h 00 GMT**.

Ouagadougou, le 8 avril 2019

Le Directeur Général

Joseph Martin KABORE
Chevalier de l'ordre National



OFFRE D'EMPLOI

ICI PARTENAIRE ENTREPRISES recherche pour l'ONG RES PUBLICA à Ouagadougou un Directeur Exécutif (H/F) :

Localisation du poste : Ouagadougou

1- UN DIRECTEUR EXCECUTIF- ICI PE RECRUT 2019/016 TACHES ET RESPONSABILITES PRINCIPALES :

Sous l'autorité du CA, de la Coordonnatrice Nationale, et du Directeur Général, le Directeur Exécutif assume les responsabilités suivantes :

- Gestion Financière et administrative ;
- Gestion du personnel salarié et prestataire de l'ONG Burkina ;
- Gestion des projets et du fonctionnement.

PROFIL ET QUALITES REQUISES :

- Avoir un diplôme de niveau 1 dans les champs de la gestion/comptabilité, Management etc. ;
- Avoir 10 années d'expérience dans le secteur privé à un poste de direction avec des responsabilités ;
- Avoir une expérience ou formation de gestionnaire de projets serait un plus ;
- Partager et être en mesure de porter la philosophie de l'ONG qui a pour objet, l'intérêt général, le partenariat Public/Privé, la dynamique de développement par l'action de terrain ;
- Avoir un intérêt particulier pour les domaines d'intervention suivants : Education, Santé, Agriculture et Environnement ;
- Montrer une forte motivation à l'élaboration et au suivi de projet ;
- Être force de proposition de nouveaux projets rentrant dans le cadre de l'action de l'ONG ;

- Avoir la capacité à faire vivre le partenariat (réseaux, contacts, retours d'expériences...) ;
- Avoir une implication dans le milieu associatif et/ou en direction des publics vulnérables ;
- Posséder les qualités nécessaires pour motiver et gérer le personnel dans des méthodes de management collaboratif, développer et maintenir des relations constantes avec les supérieurs hiérarchiques et le siège basé à Lyon ;
- Démontrer une bonne capacité en communication écrite et orale en français, orale en mooré, ainsi qu'une maîtrise de l'outil informatique ;
- Être capable de prendre des décisions de manière autonome, de rendre compte, d'accepter de remettre en question son propre fonctionnement et ses propres décisions ;
- Être diplomate et avoir un contact relationnel aisé ;
- Faire preuve de confiance et de loyauté à l'égard de l'organisation et de ses représentants.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Curriculum vitae daté et signé comprenant une liste d'au moins 3 références ;
- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de ICI Partenaire Entreprises ;
- Photocopie de la pièce d'identité (ou passeport) valide ;
- Photocopie légalisée des diplômes et attestations.

Merci de faire parvenir votre dossier **au plus tard le 23 avril 2019 à 18h00 :**

- **ICI Partenaire Entreprises**, 40 avenue Kwamé N'Krumah, Pôle Ressources Humaines

Tél. : 25 31 05 53 / 80 ou 79 44 11 62 - Ouagadougou – Burkina Faso

- ou par mail : recrutement@ici-pe.com

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
SECRETARIAT GENERAL
POINT FOCAL PAPSA**

Ouagadougou, le 28 mars 2019

FICHE SYNTHESE DES RESULTATS

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2019-001/MEEVCC/SG/DMP DU 01/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE RETENUES D'EAU DANS LE RANCH DE GIBIER DE NAZINGA ET DANS LA RESERVE DE LA COMOIE-LERABA AU PROFIT DU PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (PAPSA).

Financement : DON IDA N°H 9740 et TF 17447

Date du dépouillement : 15/03/2019

Référence de la publication : Quotidien des Marchés Publics N°2508 du mardi 12 Février 2019, page 14

Référence de la convocation : Lettre N°2019-070/MEEVCC/SG/DMP du 25 mars 2019

Nombre de plis reçus : cinq (05)

Lot	Nom du soumissionnaire	Montant lu HTVA (en FCFA)	Montant lu TTC (en FCFA)	Montant corrigé HTVA (en FCFA)	Montant corrigé TTC (en FCFA)	Observations	Rang
01	Réhabilitation des retenues d'eau de Barka, Poupanga et de Kalieboulou dans le ranch de gibier de Nazinga.						
	SOTOMAF Sarl	53 869 725	63 566 276	53 869 725	63 566 276	Conforme.	1 ^{er}
	GROUPEMENT ROGREF Sarl/CLEAN TECH-I Sarl	60 843 800	71 795 684	60 843 800	71 795 684	Conforme	2 ^{ème}
	GROUPEMENT PANAF-BURKINA/GTS	62 747 300	74 041 814	62 747 300	74 041 814	Conforme	3 ^{ème}
	OKAZ TRADING Sarl	70 536 400	83 232 952	70 536 400	83 232 952	conforme	4 ^{ème}
	E.B.T.M Sarl	72 717 450	85 806 591	72 717 450	85 806 591	Conforme	5 ^{ème}
Attributaire : SOTOMAF Sarl pour un montant HTVA de cinquante-trois millions huit cent soixante-neuf mille sept cent vingt-cinq (53 869 725) Francs CFA, soit un montant TTC de soixante-trois millions cinq cent soixante-six mille deux cent soixante-seize (63 566 276) Francs CFA.							
02	Réhabilitation des mares Bonossene et Gbronko dans la réserve de la Comoé-Léraba.						
	SOTOMAF Sarl	20 918 920	24 684 326	20 918 920	24 684 326	Conforme	1 ^{er}
	GROUPEMENT ROGREF Sarl/CLEAN TECH-I Sarl	22 483 200	26 530 176	22 483 200	26 530 176	Conforme	2 ^{ème}
	E.B.T.M Sarl	25 971 920	30 646 866	25 971 920	30 646 866	Conforme	3 ^{ème}
Attributaire: SOTOMAF Sarl pour un montant HTVA de vingt millions neuf cent dix-huit mille neuf cent vingt (20 918 920) Francs CFA, soit un montant TTC de vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt-six (24 684 326) Francs CFA.							

Urbain BELEMSOBOGO
Point Focal PAPSA/MEEVCC



Entrepreneuriat des jeunes 25 idées à accompagner

L'association «Génération Lumière» a organisé, une journée de formation à l'entrepreneuriat, dénommée «motivation day», le samedi 6 avril 2019 à Ouagadougou. A terme, la structure envisage, avec le concours du ministère en charge de la jeunesse, accompagner une vingtaine d'idées, parmi les meilleures, dans la recherche de financement et la consolidation des entreprises naissantes pendant deux ans.

L'option prise au Burkina Faso d'inciter les jeunes à l'entrepreneuriat est alimentée par diverses initiatives développées aussi bien par des autorités étatiques que des Organisations de la société civile (OSC). L'association dénommée : «Génération Lumière» s'est inscrite dans cette dynamique avec un programme innovant : la «motivation day». La première édition de ce nouveau concept a été lancée, le samedi 6 avril 2019 à Ouagadougou. Le programme consiste à former 200 jeunes aux rudiments de l'esprit de la création d'entreprise, sélectionnés sur la base de leurs idées de projet, et à en

détaillé. L'objectif de l'association, a soutenu son secrétaire exécutif, est de créer des entrepreneurs qui arrivent à réussir durablement à créer des richesses et participer ainsi au dynamisme de l'économie burkinabè. «Des entrepreneurs qui réussissent peuvent employer beaucoup de personnes, de quoi réduire de façon drastique le taux de chômage dans le pays. Nous sommes rigoureux sur le suivi que nous allons faire», a précisé Hamidou Dipama. L'idée est noble, a jugé la ministre déléguée, chargée de la Décentralisation et de la cohésion sociale, Madiara Sanon. «C'est une belle initiative que nous encourageons parce qu'elle



L'association « Génération Lumière » bénéficie du soutien du gouvernement, d'organismes privés pour l'exécution du programme.

retenir 25 excellents qui recevront un appui en montage de plan d'affaires et de recherche de financement. Et lorsque les jeunes entreprises seront mises sur pied, elles seront suivies durant leurs premiers pas deux ans durant pour leur permettre de se consolider et de s'établir dans la durée.

La particularité du concept «motivation day» réside donc dans ce processus que le secrétaire exécutif de «Génération Lumière», Hamidou Dipama décrit comme étant sélectif et rigoureux. «Les postulants ont envoyé leurs CV et idées de projets sur une base de données et un jury a siégé pour choisir 200 jeunes en considération de leur capacité et de la qualité de leurs projets», a-t-il

le va permettre à la jeunesse de s'exprimer», a-t-elle souligné. Pour la ministre Sanon, la jeunesse représente une frange importante de la population et attend beaucoup d'accompagnements. D'où la nécessité de soutenir les initiatives favorisant l'employabilité de la jeunesse, l'un des axes d'intervention du PNDES. Elle a donc assuré de son soutien la «motivation day» en termes de renforcement des mécanismes techniques et financiers du programme de sorte à pouvoir accompagner le plus grand nombre de jeunes entrepreneurs pour une véritable insertion dans la vie économique et sociale.

✎ Fabé Mamadou OUATTARA

Coopération Chine-Burkina Faso

Hommage à neuf acteurs du développement

L'ambassadeur de Chine au Burkina, Li Jian, a rendu hommage aux huit médecins et un ingénieur chinois morts sur le champ du développement au Burkina Faso, il y a plus de trois décennies, au cimetière municipal de Koudougou, le 5 avril 2019.



L'ambassadeur de Chine, Li Jian, a prié pour le repos de l'âme des disparus.



Le maire de Koudougou, Maurice Zongo, a réitéré la solidarité du peuple burkinabè à celui de la Chine.

Le Burkina Faso et la Chine n'ont pas oublié les huit médecins et un ingénieur chinois morts sur le terrain du développement au pays des Hommes intègres, précisément dans la «Cité du cavalier rouge». Le maire de Koudougou, Maurice Zongo et le diplomate chinois, Li Jian se sont rendus au cimetière municipal de Koudougou pour leur rendre hommage. En s'inclinant sur les tombes des disparus, l'émotion était encore vive. Leur disparition est une page noire de la coopération sino-burkinabè. En effet, ces huit médecins et un ingénieur ont perdu la vie au cours de leur mission dans la précédente relation entre la République de Chine et le Burkina Faso.

Pendant la sobre cérémonie, le maire de Koudougou et l'ambassadeur de Chine ont souhaité que la mémoire des défunts accompagne la nouvelle relation entre les deux pays. Le maire de Koudougou a affirmé que la région du Centre-Ouest se souvient de la disparition de ses amis chinois de l'hôpital de l'Amitié. Avant la rupture diplomatique entre les deux pays, 25 ans plus tôt, les Chinois travaillant à Koudougou s'étaient bien intégrés au sein de la population qui vantait leur savoir-faire à l'hôpital de l'amitié, a rappelé le maire de Koudougou. «Ils avaient donné une renommée internationale à ce centre médical. En son temps, beaucoup de gens accouraient de la sous-région pour se faire soigner par la mission chinoise au centre hospitalier régional de Koudougou. Cette mission était dynamique et compétente. Malheureusement neuf d'entre eux ont laissé leur vie, certains après des accidents de la circulation, d'autres

des suites de maladies», a regretté M. Zongo. Malgré la rupture des relations en 1994, c'est comme si leurs esprits ont toujours demandé aux responsables burkinabè de faire renaître cette coopération avec la République populaire de Chine, a confié le maire de Koudougou. Il a émis le vœu que leur mémoire permette à l'actuelle mission de perpétuer ses bonnes actions au profit des populations du Burkina Faso. L'ambassadeur chinois, Li Jian, s'est dit convaincu que ses compatriotes ont vécu utiles. «Ces 9 personnes ont contribué au bien-être des populations. Leurs esprits nous guident toujours. Cette commémoration de nos devanciers nous rappelle qu'avec le rétablissement de nos relations diplomatiques, nous poursuivrons notre mission, notre assistance avec la même détermination pour apporter du confort aux populations», a insisté Li Jian. L'ambassadeur chinois a rappelé que l'hôpital de l'amitié sera bientôt rénové, après une évaluation des besoins des populations sera faite en vue d'autres investissements en leur faveur.

Le diplomate chinois, Li Jian, a alors indiqué que l'ambassade a pris la résolution de toujours poursuivre la coopération encore plus profonde avec la ville Koudougou et le Burkina Faso, en général. Selon l'ambassadeur, au total, neuf équipes médicales se sont succédé, totalisant 163 médecins dont malheureusement huit d'entre eux et un ingénieur sont morts dans l'exercice de leur fonction.

✎ François KABORE
Henriette OUEDRAOGO
(stagiaire)



Accroissement de la productivité agricole

Des experts passent au scanner des produits fertilisants

Il se tient les 8 et 9 avril 2019 à Ouagadougou, un atelier de restitution du projet : «**Accroissement durable de la productivité agricole par la gestion intégrée des fertilisants organiques en Afrique de l'Ouest**» (FERTORAO).



Le coordonnateur du FERTORAO, Dr Korodjouma Ouattara : «il s'est agi de faire une évaluation technicoéconomique pour s'assurer que les produits qui sont sur le marché sont de bonne qualité».



Pour le coordonnateur du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAO), Nieyidouba Lamien, ce type d'évaluation doit se faire régulièrement.



Issa COMPAORE

Ces études permettront de s'assurer que les produits utilisés par les agriculteurs dans les champs sont de bonne qualité.

L'agriculture en Afrique de l'Ouest est caractérisée par la stagnation des rendements liée à la baisse de la fertilité des sols, la faible utilisation des intrants. Une situation qui entraîne un problème de productivité, de compétitivité et de la durabilité des filières agricoles. C'est cette situation qui a amené plusieurs industriels à se lancer dans la production et la commercialisation des fertilisants organiques. Cependant, tous les produits fertilisants n'ont pas que des avantages. Certains ont des impacts sur l'environnement. C'est autant d'informations qui ont conduit le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF) à appuyer le projet «**Accroissement durable de la productivité agricole par la gestion intégrée des fertilisants organiques en Afrique de l'Ouest**» (FERTORAO). Une initiative qui a pour but de déterminer les performances technicoéconomiques de l'usage des fertilisants organiques de deux promoteurs de biofertilisants. La restitution des résultats de

«Faire une évaluation technico-économique»

Les expérimentations ont été conduites dans six pays. Ce sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigeria et le Sénégal, a précisé le coordonnateur du FERTORAO, Dr Korodjouma



Le représentant du directeur de l'Institut de l'environnement et des recherches agricoles (INERA), Samuel Neya : «**De nos jours, il y a plusieurs produits fertilisants qui circulent. Malheureusement, on n'a souvent pas d'informations sur leurs performances réelles**».

Ouattara. «**Il s'est agi de faire une évaluation technico-économique pour s'assurer que les produits qui sont sur le marché sont de bonne qualité et répondent à l'objectif d'accroissement de la production agricole. On devrait s'assurer également que ces produits ne sont pas nocifs pour la santé humaine, animale et environnementale**», a expliqué Dr Ouattara. Selon le coordonnateur du Programme de productivité agricole en Afrique de

l'Ouest (PPAO), Nieyidouba Lamien, si l'initiative de contrôle est louable, elle devrait se faire régulièrement afin de protéger les populations d'une part et de permettre aux promoteurs de s'assurer qu'ils écoulent des produits homologués et surtout rentables d'autre part. «**De nos jours, il y a plusieurs produits fertilisants qui circulent. Malheureusement, on n'a souvent pas d'informations sur les performances réelles**

de ces fertilisants dans nos conditions écologiques et socioéconomiques», a soutenu le représentant du directeur de l'Institut de l'environnement et des recherches agricoles (INERA), Samuel Neya. C'est pourquoi il a fait comprendre que les résultats du projet permettront de prendre des initiatives pour la diffusion des produits les plus avantageux pour les producteurs agricoles.

✍ Gaspard BAYALA



Issa COMPAORE

Les participants venus des pays dans lesquels les expérimentations se sont déroulées ont été informés des performances technico-économiques des biofertilisants.



Pathologies chroniques dans le Mouhoun

La députée Karidia Zongo offre des dépistages gratuits

Dans le cadre de ses activités du 8-Mars en différé dans la province du Mouhoun, la députée Karidia Zongo/ Yanogo a organisé, le vendredi 5 avril 2019 à Dédougou, une vaste campagne de dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et bien d'autres maladies, au profit des populations.

La députée Karidia Zongo/ Yanogo du groupe parlementaire Renouveau démocratique (RD) veut apporter son soutien à l'assistance sanitaire des populations de la région de la Boucle du Mouhoun. Pour ce faire, elle a, en marge de la commémoration en différé de la Journée internationale de la femme, initié une campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit, le vendredi 5 avril 2019 à Dédougou.

En partenariat avec l'Association nationale de lutte et de prévention contrôle des pathologies chroniques (ALPPC), plusieurs centaines de femmes et de vieux ont bénéficié du dépistage ainsi que des conseils du personnel de santé. Les maladies telles que la hypertension artérielle, le diabète et bien d'autres infections ont été diagnostiquées par des équipes de médecins sur place. Pour l'initiatrice de la cérémonie, la santé est à la base du bien-



Pour la députée Karidia Zongo/ Yanogo, l'objectif visé par la campagne de dépistage est atteint.

être des familles. «*Nous voulons qu'à travers cette action, les populations prennent conscience de la nécessité de connaître leur état de santé afin de prendre des dispositions pour envisager un traitement adéquat, ou pour se préserver des risques*», a indiqué l'élue



Rosine Sangaré a salué l'initiative de la députée.

nationale. Mme Zongo a également rappelé le thème central du 8-Mars 2019 à savoir : «*Contribution de la femme à l'édification d'un Burkina de sécurité, de paix et de cohésion sociale*». Un thème qui, selon elle, entre en droite ligne de sa journée de dépistage gratuit. Elle a exhorté les femmes et l'ensemble des populations de la



Selon le président de l'ALPPC, Mactar Sédogo, plus de 200 personnes ont été dépistées.

province à demeurer solidaires et à accompagner les actions du gouvernement en matière de lutte contre le terrorisme afin de faire de la région un havre de paix. Pour le président de l'association, Mactar Sédogo, le dépistage a connu une forte participation des popula-

tions. Toute chose qui, selon lui dénote de l'intérêt que les populations accordent au dépistage. «*Les dépistages sont coûteux du fait des kits médicaux. Comme il s'agit d'une opération gratuite, bien de personnes ont profité pour connaître leur statut*», a dit l'infirmier Sédogo. Selon lui, l'opération a été un succès, car environ 300 personnes ont été dépistées. Rosine Sangaré, une participante à l'opération, a précisé qu'elle a pu faire deux tests à savoir le diabète et la tension.

Pour elle, c'est une initiative qui permet de sauver des vies. Ainsi, elle a salué la solidarité de la députée et souhaité que d'autres actions du genre soient développées par des leaders politiques de la province en vue d'aider les personnes nécessiteuses, les femmes et les enfants de la cité de Bankuy.

Wanlé Gérard COULIBALY



Des équipes sanitaires ont favorisé le bon déroulement des activités.



Les agents de santé ont sensibilisé les populations aux avantages du dépistage.



Bagrépôle

La directrice générale de la BAD/Afrique de l'Ouest visite des réalisations

La Directrice générale de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'Ouest, Marie-Laure Akin-Olugbadé, a séjourné, le mardi 2 avril 2019, à Bagrépôle dans province du Boulgou.

La Banque africaine de développement (BAD) intervient dans le Projet pôle de croissance de Bagré (PPCB), avec un financement de plus de 56 milliards FCFA. Ce montant est destiné à financer le projet d'aménagements structurants et de périmètres irrigués sur la Rive droite (RD) du Nakanbé, et l'aval du barrage de Bagré ainsi que la réalisation de bien d'autres infrastructures. En visite au Burkina Faso du 1er au 5 avril 2019, la Directrice générale (DG) de la BAD pour l'Afrique de l'Ouest, Marie-Laure Akin-Olugbadé a visité un certain nombre de réalisations. Accompagnée pour la circonstance par une équipe de Bagrépôle dirigée par le Secrétaire général, Nicolas Kobiané, la DG de la BAD pour l'Afrique de l'Ouest a visité successivement le barrage hydroélectrique, le village de Guirmogho où sont installées les Personnes affectées par le projet (PAP), l'école et des infrastructures socioéconomiques. La délégation de la BAD a également pu constater divers travaux en cours, notamment le



L'équipe de la BAD recevant ici des explications sur le fonctionnement du barrage hydroélectrique

canal primaire en construction, des terres emblavées, plusieurs ouvrages en cours de réalisation. Sur ce point, selon les explications des techniciens de Bagrépôle, le taux d'exécution des travaux est estimé à 85%. Par ailleurs, il est prévu la réalisation de canaux secondaires et tertiaires pour convoyer l'eau du barrage jusque dans les plaines. Mais le constat a été fait que les travaux sont en arrêt à cause de la défaillance des entreprises en charge des travaux.

La Directrice a toutefois été rassurée que les marchés ont été résiliés et de nouveaux appels d'offres sont lancés pour le recrutement de nouvelles entreprises. L'équipe de Bagrépôle s'est aussi prêtée aux questions de la délégation de la BAD sur la gestion du barrage, l'exploitation des terres, la cohabitation entre petits exploitants et agrobusiness.

Des perspectives heureuses

Sur ces points, les techni-

ciens ont également expliqué à la mission de la BAD que le fonctionnement des exploitations se fera selon le modèle des pôles de croissance. La viabilité étant au cœur du système, toutes les chaînes de la production seront prises en compte, ont-ils soutenu.

La 3e étape de la visite a été le village de Guirmogho, créé pour accueillir les PAP d'aménagements des 2194 hectares. «Bagrépôle est un projet qui est très important pour nous parce qu'il est

multisectoriel. Nous avons eu l'occasion de visiter le barrage tout à l'heure, ainsi que la centrale électrique d'une production de 16 mégawatts. Nous avons vu toutes les opportunités et tous les investissements qui sont en train d'être mis en œuvre pour exploiter l'immense potentiel dont le pays dispose en matière agricole. Je suis particulièrement heureuse de terminer la visite par des échanges directs avec les élèves de l'Institut de formation en développement rural (IFODER). Nous voyons une jeunesse, y compris des jeunes filles qui s'intéressent à la terre», a déclaré Marie-Laure Akin-Olugbadé, à la fin de la visite. Elle a en outre confié que les perspectives sont heureuses parce que les autorités sont à pied d'œuvre pour relever les défis auxquelles elles sont confrontées et surtout exploiter toutes les opportunités qui leur sont offertes. Ces opportunités, selon elle, touchent le domaine agricole, l'électricité, notamment en termes d'énergie solaire et surtout dans la transformation et l'industrialisation du pays, à travers des projets tels le coton et le textile. Pour elle et son institution, l'agriculture, c'est l'avenir du continent, donc il n'y a pas de raison que ce continent ne puisse pas nourrir le reste du monde. «Nous commençons à développer un portefeuille dans le domaine de l'agriculture où il y a énormément de potentialités et également dans le domaine de l'énergie. Pour les années à venir, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la BAD au Burkina Faso, nous avons un portefeuille qui devrait grossir d'une quarantaine de milliards par an» a-t-elle conclu.



Marie-Laure Akin-Olugbadé a annoncé que la BAD accompagnera le Burkina Faso dans l'exploitation des opportunités dans le domaine agricole.



A l'IFODER, Marie-Laure Akin-Olugbadé s'est réjouie de voir une jeunesse y compris des jeunes filles qui s'intéressent à la terre à l'issue de sa visite.

✉ Bougnan NAON



Secrétariat Exécutif

PROJET 1 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P1-P2RS).

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

DON N° 2100155028566 du 13 décembre 2014

Avis d'Appel d'Offres National N° 2019...../ CILSS/SE/UAM-AFC/SPM-P2RS

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans *Développement Business* du 04 juin 2015 en ligne et sur le portail de la Banque Africaine de Développement (www.afdb.org).
2. Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS). Il est prévu qu'une partie des produits de ce don soit utilisée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour l'acquisition de deux (02) containers de 40 pieds équipés.
3. Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) invite, par le présent Appel d'offres national, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour l'acquisition des équipements ci-après répartis en deux (02) lots :

- Lot 1 : acquisition d'un container de 40 pieds équipé pour le SE/Ouaga ;**
Lot 2 : acquisition d'un container de 40 pieds équipé pour le CRA/Niamey.

L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux *Règles et Procédures pour l'acquisition de biens et travaux* de la Banque Africaine de Développement (BAD), édition de mai 2008 révisées en juillet 2012, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>. Le délai de livraison est fixé à 60 jours à compter de la date retenue sur l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le dossier d'appel d'offres auprès du Service chargé de la Passation des Marchés de l'Unité d'Appui au Management – Administration Finances et Comptabilité (UAM-AFC) du Secrétariat Exécutif du CILSS, à l'adresse mentionnée ci-après : Ouaga 2000, 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Téléphone : 25 49 96 00, de 8 heures 00 à de 15 heures 30 minutes tous les jours ouvrables, Mail : p2rs@cilss.int
5. Un jeu complet du dossier d'appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) FCFA. La méthode de paiement sera par chèque certifié ou en liquidité contre remise d'un reçu. Les soumissionnaires résidant à l'étranger peuvent régler les frais d'achat du dossier d'appel d'offres par virement sur le compte bancaire ci-dessous référencé :
Compte N° : 020587900216 ; Code banque : BF 108 ; Code guichet : 01001
Références de la Banque : BSIC Burkina Faso SA
10 BP.: 13701 Ouagadougou Burkina Faso;
Code SWIFT: BSAHBFBB
6. Les dispositions dans les Instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du Dossier Type d'appel d'offres de la Banque pour l'acquisition des biens.
7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le MAI 2019 à 10 heures 00 (heures locales) et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de : 1000 000 FCFA pour chaque lot.
8. Les offres doivent être valides durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivants la date limite de dépôt des offres.
9. L'ouverture des offres aura lieu le MAI 2019 à 10 heures 00 (heures locales) à l'adresse mentionnée au point 10 ci-dessous, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Secrétariat Exécutif du CILSS sis au 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, Ouaga 2000, salle de réunion n°205
11. Cet avis est également disponible sur le site : <http://www.cilss.int>

Pour le Secrétaire Exécutif,
L'Adjoint

Ibrahim Lumumba Idi-Issa
(Ouagadougou, 03)



AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) du Sahel recherche des candidatures pour le recrutement de formateurs et gardiens au profit du «**Projet de Formation Professionnelle Qualifiante de quatre-vingt (80) jeunes filles et garçons de la Région du Sahel**» / ANPE Sahel - Expertise France :

- **3 formateurs en maçonnerie construction** titulaires de l'un des titres de qualifications professionnelles suivants : CAP ou BQP ou CQP ou BPT en option Maçonnerie construction ;
- **3 formateurs en énergie solaire** titulaires de l'un des titres de qualifications professionnelles suivant : CAP ou BQP ou CQP ou BPT en option Electricité bâtiment / énergie solaire ;
- **3 gardiens.**

DUREE DU CONTRAT ET LIEU D'EXECUTION

Le contrat d'embauche est d'une durée déterminée de six (06) mois pour les formateurs et de sept (07) mois pour les gardiens. Les lieux d'exécution sont les communes de Gorom-gorom, Dori et Djibo.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Pour les formateurs

- être âgé de dix-huit ans au moins au 31 décembre 2018 ;
- avoir le diplôme / titre demandé ;
- être apte physiquement ;
- être de nationalité Burkinabè ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- justifier d'une compétence avérée dans la formation modulaire qualifiante ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle des rapports de formation ;
- parler couramment au moins une des langues suivantes : le fulfudé, le tamacheck, le sonrai et le mooré ;
- être capable de travailler sous pression et en équipe ;
- avoir des connaissances en informatique serait un atout pour les candidats au poste de formateur ;

- Pour les gardiens

- être âgé de vingt-deux (22) ans au moins ;
- être apte physiquement ;
- être de nationalité Burkinabè ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- avoir au moins une année d'expérience professionnelle pour les candidats au poste de gardien ;

- être un résident de la Commune concernée pour les candidats au poste de gardien.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA adressée à Monsieur le Directeur Régional de l'ANPE Sahel ;
- une copie légalisée du diplôme / titre requis ;
- une copie légalisée de la CNIB ;
- une copie de la carte de demandeur d'emploi à jour ;
- une copie légalisée des documents justifiants de l'expérience du postulant (certificat de travail, attestation de travail) ;
- un curriculum vitae daté et signé du candidat et incluant la mention de trois personnes de référence ;
- un certificat de résidence pour les candidats au poste de gardien.

DATE ET LIEU DE DEPOT

Les dossiers de candidature sont reçus sous pli fermé avec la mention « **recrutement d'un Formateur en Electricité / énergie solaire** » ou bien « **recrutement d'un Formateur en Maçonnerie Construction** » ou encore « **recrutement d'un gardien** », tous les jours ouvrables du 08 au 19 avril 2019 de 08 heures à 14 heures 30 minutes à la Direction Régionale de l'ANPE du sahel à Dori.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

- présélection sur dossier,
- entretien avec un jury,
- délibération et proclamation des résultats.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Les candidats retenus devront compléter leur dossier avec un casier judiciaire et un certificat de visite et contre-visite en cours de validité.

Le Directeur Général

Frédéric KABORE
Chevalier de l'Ordre National



Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

N° SE-LONAB/00/01/01/00/2019/002

La Loterie Nationale Burkinabé, société d'Etat, au capital d'un milliard de francs CFA, lance un Appel d'offre ouvert ayant pour objet **l'acquisition d'une solution et équipements pour l'exploitation du « FASO LOTO » de la Loterie Nationale Burkinabé (LONAB).**

La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale pour autant qu'elles ne soient pas sous **le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'administration.**

- L'acquisition se présente en un lot unique: **fourniture de solution et équipements informatiques pour le « FASO LOTO » de la LONAB.**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Direction des Marchés et du Patrimoine (DMP), Service des Marchés et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service des marchés sis au 3^{ème} étage, nouveau bâtiment porte B 302 de 8 heures 30 minutes à 16 heures.**

- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable d'un (1 000 000) million de francs CFA, soit mille cinq cent vingt quatre virgule quarante neuf (1 524,49) euros à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Finances et de la Comptabilité, Service Financier et Fiscalité, caisse menue-dépenses sis au 1^{er} étage du nouveau bâtiment, porte 102. La méthode de paiement sera en espèces.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile.

- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Direction Générale de la Loterie Nationale Burkinabé, 436 rue du grand marché, Service courrier sis au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment, porte 105** au plus tard le **mardi 15 mai 2019 à 9 heures 00 heure locale.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **vingt sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA.**

- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90)** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 15 mai 2019 à 9 heures 00** à l'adresse suivante : **Direction Générale de la Loterie Nationale Burkinabé, 436 rue du grand marché, salle de traitement** sis au premier étage de l'ancien Bâtiment.

Ouagadougou, le 15 mars 2019

**Le Directeur Général
Président de la Commission Interne
d'Attribution des Marchés (CIAM)**

Simon Touwindé TARNAGDA
Officier de l'Ordre National



Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

N° SE-LONAB/00/01/01/00/2019/002

La Loterie Nationale Burkinabé, société d'Etat, au capital d'un milliard de francs CFA, lance un Appel d'offre ouvert ayant pour objet **l'acquisition d'une solution et équipements pour l'exploitation du « FASO LOTO » de la Loterie Nationale Burkinabé (LONAB).**

La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale pour autant qu'elles ne soient pas sous **le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'administration.**

- L'acquisition se présente en un lot unique: **fourniture de solution et équipements informatiques pour le « FASO LOTO » de la LONAB.**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Direction des Marchés et du Patrimoine (DMP), Service des Marchés et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service des marchés sis au 3^{ème} étage, nouveau bâtiment porte B 302 de 8 heures 30 minutes à 16 heures.**

- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable d'un (1 000 000) million de francs CFA, soit mille cinq cent vingt quatre virgule quarante neuf (1 524,49) euros à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Finances et de la Comptabilité, Service Financier et Fiscalité, caisse menue-dépenses sis au 1^{er} étage du nouveau bâtiment, porte 102. La méthode de paiement sera en espèces.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile.

- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Direction Générale de la Loterie Nationale Burkinabé, 436 rue du grand marché, Service courrier sis au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment, porte 105** au plus tard le **mardi 15 mai 2019 à 9 heures 00 heure locale.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **vingt sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA.**

- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90)** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 15 mai 2019 à 9 heures 00** à l'adresse suivante : **Direction Générale de la Loterie Nationale Burkinabé, 436 rue du grand marché, salle de traitement** sis au premier étage de l'ancien Bâtiment.

Ouagadougou, le 15 mars 2019

**Le Directeur Général
Président de la Commission Interne
d'Attribution des Marchés (CIAM)**

Simon Touwindé TARNAGDA
Officier de l'Ordre National



**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE
ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES EAUX ET FORÊTS**

**Appel d'offres ouvert Accéléré N°2019-003/ MEEVCC/SG/DGEF du
05/03/2019 suivant autorisation N°2019-055/MEEVCC/CAB/ du 05/03/2019**

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'urgence au profit du personnel paramilitaire des Eaux et Forêts au titre de l'année 2019, il est prévu l'acquisition d'effets d'habillements.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots distincts comme suit :

-lot 1 : acquisition d'effets d'habillements pour le corps paramilitaire des Eaux et Forêts ;

-lot 2 : acquisition d'effets d'habillements au profit des élèves sortants de l'ENEF.

Le montant prévisionnel du marché est de **deux cent cinquante millions (250 000 000) de Francs CFA TTC pour le lot 1 et cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA pour le lot 2.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), située à KOSSODO, Tél : 70 13 00 88 / 79 63 36 26 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert accéléré au secrétariat de ladite direction de 7h30 à 16h00.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert accéléré complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement¹

d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 2**, auprès du

régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395, Avenue Ho Chi Minh, Tél : 25 32 47 76. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), située à KOSSODO, Tél : 70 13 00 88 / 79 63 36 26, avant **le 25 avril 2019 à 09 heures 00 TU** en un (1) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq millions (5 000 000) de Francs CFA pour le lot 1 et de un million deux cent cinquante mille (1 250 000) Francs CFA pour le lot 2.**

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le 25 avril 2019 à 9h00 mn dans la salle de réunion de la Direction Générale des Eaux et Forêts.

Le Directeur Général des Eaux et Forêts

Paul GUIQUEMDE
Officier de l'Ordre National

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE
VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES EAUX ET FORÊTS**

Appel d'offres ouvert N°2019-005/ MEEVCC/SG/DGEF du 04/04/2019

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'urgence au profit du personnel paramilitaire des Eaux et Forêts au titre de l'année 2019, il est prévu la fourniture de matériel technique.

Les acquisitions seront en lot unique : **fourniture de matériel technique au profit du personnel paramilitaire des Eaux et Forêts.**

Le montant prévisionnel du marché est de **cent millions (100 000 000) de Francs CFA TTC.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), située à KOSSODO, Tél : 70 13 00 88 / 79 63 36 26 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert au secrétariat de ladite direction de 7h30 à 16h00.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement¹

d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395, Avenue Ho

Chi Minh, Tél : 25 32 47 76. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF), située à KOSSODO, Tél : 70 13 00 88 / 79 63 36 26, avant **le 09 mai 2019 à 09 heures 00 TU** en un (1) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA.**

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le 09 mai 2019 à 9h00 mn dans la salle de réunion de la Direction Générale des Eaux et Forêts.

Le Directeur Général des Eaux et Forêts

Paul GUIQUEMDE
Officier de l'Ordre National



L'Agence Nationale Pour l'Emploi recherche pour le compte de l'Association Pour la Promotion de l'Education (APRED) basée à Ouahigouya des candidatures pour le recrutement de formateurs devant servir dans les communes de Thiou, Koussouka, Kalsaka, Segouénéga et Zogoré répondant au profil suivant :

I. Des candidats pour le recrutement de cinq (05) formateurs en Fabrication de Grillage pour un Contrat à durée déterminée :

Conditions requises :

- Etre titulaire d'un **BAC + 2** en Génie Métallique ou Industrielle avec une (01) année d'expérience dans le domaine de la Fabrication de Grillage ; **Ou** avoir une **attestation de formation dans le domaine du fer et assimilé** avec au moins **cinq (05) ans d'expérience** dans la Fabrication de Grillage ;
- Justifier d'une compétence avérée dans la formation modulaire qualifiante ;
- Etre âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre 2018 ;
- Accepter résider dans la zone d'intervention du projet pendant la durée de la formation ;
- Etre de nationalité Burkinabè ;
- Etre de bonne moralité et travailleur ;
- Etre immédiatement disponible ;
- Avoir des connaissances en andragogie serait un atout ;
- Parler couramment le Français et le mooré.

II. Des candidats pour le recrutement de deux (02) formateurs en Teinture-Tissage pour un Contrat à durée déterminée :

Conditions requises :

- Avoir une **attestation de formation en Teinture et en Tissage** avec au moins **cinq (5) ans d'expérience** dans la formation en Teinture-Tissage ;
- Justifier d'une compétence avérée dans la formation professionnelle qualifiante ;
- Etre âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre 2018 ;
- Accepter résider dans la zone d'intervention du projet pendant la durée de la formation ;
- Etre de nationalité Burkinabè ;
- Etre de bonne moralité et travailleur ;
- Etre immédiatement disponible ;
- Avoir des connaissances en andragogie serait un atout ;
- Parler couramment le Français et le mooré.

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi et ayant leur carte de demandeur d'emploi à jour, sont invitées à déposer à la Direction Régionale de l'ANPE du Nord/Ouahigouya, Tel 24 55 10 20 du lundi 08 avril au mercredi 17 avril 2019 à 15h, un dossier de candidature comprenant :

- Une demande manuscrite timbrée à 200frs adressée à Monsieur le Directeur Régional de l'ANPE du Nord ;
- Les photocopies légalisées des diplômes et/ou des attestations de travail ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photocopie simple de la carte de demandeur d'emploi à jour.

- Une demande manuscrite timbrée à 200frs adressée à Monsieur le Directeur Régional de l'ANPE du Nord ;

- Les photocopies légalisées des diplômes et/ou des attestations de travail ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photocopie simple de la carte de demandeur d'emploi à jour.

Procédures de recrutement :

1. Présélection sur dossier
2. Entretien avec un jury

**P/ Directeur Général et par délégation Le
Secrétaire Général
Oussaini KONATE**
Chevalier de l'ordre national



L'Agence Nationale Pour l'Emploi recherche pour le compte de la commune de Oula (Province du Yatenga), des candidats répondant au profil suivant :

I. Des candidatures pour le recrutement d'un Comptable pour un contrat à durée indéterminée. :

Conditions requises :

- être titulaire d'un BEP en comptabilité ;
- avoir au moins 2 ans d'expérience ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- être de nationalité Burkinabè ;
- être de bonne moralité et travailleur ;
- accepter résider dans la commune de OULA ;
- être immédiatement disponible ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 37 ans au plus, au 31 décembre 2019

II. Des candidatures pour le recrutement d'un agent domanial pour un contrat à durée indéterminée. :

Conditions requises :

- être titulaire d'un BEPC ;
- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir au moins un (01) an d'expérience ;
- être de nationalité Burkinabè ;
- être de bonne moralité et travailleur ;
- accepter résider dans la commune de OULA ;
- être immédiatement disponible ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 37 ans au plus, au 31 décembre 2019.

III. Des candidatures pour le recrutement d'un

agent Etat Civil pour un contrat à durée indéterminée. :

Conditions requises :

- être titulaire d'un BEPC ;
- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir au moins un (01) an d'expérience ;
- être de nationalité Burkinabè ;
- être de bonne moralité et travailleur ;
- accepter résider dans la commune de OULA ;
- être immédiatement disponible ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 37 ans au plus, au 31 décembre 2019

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi et ayant leur carte de demandeur d'emploi à jour, sont invitées à déposer à la Direction Régionale de l'ANPE du Nord/Ouahigouya, Tel 24 55 10 20 **du lundi 08 avril au jeudi 18 avril 2019 à 14h**, un dossier de candidature comprenant :

- une demande manuscrite timbrée à 200frs adressée à Monsieur le Directeur Régional de l'ANPE du Nord ;
- les photocopies légalisées des diplômes et des attestations de travail exigés ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie simple de la carte de demandeur d'emploi à jour.

PROCEDURES DE RECRUTEMENT :

- **Sélection sur dossier**
- **Test écrit**
- **Entretien oral**

**P/ Directeur Général et par délégation
Le Secrétaire Général
Oussaini KONATE**
Chevalier de l'ordre national

**AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE****SECRETARIAT PERMANENT****BURKINA FASO****Unité – Progrès – Justice**

Fiche de synthèse des résultats provisoires

Demande de prix 2019-01/ARCOP/SP/PRM du 14 février 2019 pour l'acquisition de pièces de rechange suivie de maintenance préventive et curative de véhicules à 4 roues au profit de l'ARCOP.

Financement : Budget ARCOP, Exercice 2019

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°2511 du vendredi 15 février 2019

Ouverture des plis et délibération : 25 février et 26 février 2019

Nombre de plis reçus : 5

Convocation de la CAM :

Lettre n°2019-49/ARCOP/SP/PRM du 19/02/2019

Soumissionnaire	Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Min	Max	Min	Max	
FASO GARAGE	21 355 522	25 975 104	21 424 434	26 137 590	Correction due à des erreurs de calcul arithmétique (erreur de sommation) Offre anormalement basse
GARAGE SIKI	32 757 862	38 357 552	32 260 374	37 789 972	Correction due à des erreurs de calcul arithmétique (erreur de sommation) Offre conforme 1er
GARAGE ZAMPALIGRE	33 669 058	36 386 952	33 787 648	36 609 972	Correction due à des erreurs de calcul arithmétique (erreur de sommation) Offre conforme 2ème
GARAGE BASSINGA INNOCENT N. D.	8 233 450	11 006 450	9 052 960	11 484 940	Correction due à des erreurs de calcul arithmétique (erreur de sommation) Offre anormalement basse
GARAGE DU PROGRES SARL	18 022 730	20 085 901	18 000 163	20 059 056	Correction due à des erreurs de calcul arithmétique, prise en compte de l'item « Bielle de barre de stabilisatrice avant » de la Toyota 11AA 1957 BF Offre anormalement basse
Attributaire NB : Attribution suivant le montant minimum	GARAGE SIKI pour un montant minimum de Trente-deux millions deux cent soixante mille trois cent soixante-quatorze (32 260 374) francs CFA TTC et un montant maximum de Trente-sept millions sept cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-douze (37 789 972) francs CFA TTC				

La Personne responsable des marchés

Bagassé Hervé KAFIMBOU

« RAKIETA »

La Compagnie Burkinabè de Transport RAKIETA, PORTE A LA CONNAISSANCE DE SON AIMABLE CLIENTELE DE L'OUVERTURE DE SES LIGNES INTERNATIONALES.

DEPARTS TOUS LES JOURS :

* OUAGA-BOUAKE :22h45
* OUAGA-BAMAKO :22h45
* BOBO-BOUAKE :6h00
* BOBO-SIKASSO-BAMAKO :6h15
* BANFORA-BOUAKE :8h00
* BAMAKO-BOBO-OUAGA :7h00
* BOUAKA-BANFORA-BOBO-OUAGA :8h

CONTACTS :

Ouaga : 50 31 40 56/7074 14 66
Bobo : 20 97 18 91/ 70 74 14 64
Banfora : 20 91 03 81/ 70 74 14 63
Bamako : (00223) 66 87 23 10
Sikasso : (00223) 74 18 61 42
Bouaké : (00225) 49 31 17 41

Email : cbtrakieta@yahoo.fr Site web : www.transport-rakieta.com

RAKIETA VOTRE COMPAGNIE DE VOYAGE



AVIS DE CONVOCATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES LE SAMEDI 20 AVRIL 2019

Le Président du Conseil d'Administration de la Générale des Assurances a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les actionnaires de ladite société à une Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **samedi 20 avril 2019** à partir de **09 heures** à Bravia Hôtel Ouagadougou sise à la zone ZACA, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
2. Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2018 ;

3. Vote des résolutions :
• Adoption des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;
• Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
• Affectation des résultats ;
• Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2019 ;
• Pouvoirs pour les formalités légales de dépôt et de publicité.

NB : Les dossiers relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire peuvent être retirés au Secrétariat de la Direction Générale de la société.

Ouagadougou, le 1er avril 2019

Le Président du Conseil d'Administration



Renforcement de l'offre énergétique

155 mégawatts attendus dans le réseau de la SONABEL

Le gouvernement burkinabè, à travers le ministre de l'Energie, Bachir Ismaël Ouédraogo et des Producteurs indépendants d'électricité (PIE) ont signé une convention pour la fourniture d'une production d'énergie solaire de 155 mégawatts, le vendredi 5 avril 2019 à Ouagadougou.



Poignée de main entre le ministre de l'Energie, Bachir Ismaël Ouédraogo, (droite) et le représentant des entreprises contractantes après la signature du mémorandum.

«C'est un jour historique», a dit le ministre de l'Energie, Bachir Ismaël Ouédraogo, à l'issue de la signature de convention entre le gouvernement burkinabè et des Producteurs indépendants d'électricité (PIE), intervenue, le vendredi 5 avril 2019, à Ouagadougou. Ce mémorandum a été signé avec les entreprises Greenwich, Green Yellow, Naage, Quadran-Syscom-Soltech et Urban solar pour la construction de six centrales solaires photovoltaïques, en marge de la IIIe édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA).

Ces centrales solaires photovoltaïques doivent fournir une production d'énergie solaire de 155 mégawatts à la Société nationale burkinabè d'électricité (SONABEL). Dans la convention, il est stipulé, entre autres, que les entreprises signataires du mémorandum sont tenues de finaliser les travaux de construction des centrales solaires dans des délais «assez brefs», pour l'injection de l'énergie attendue. Selon le directeur des affaires juridiques et du contentieux du ministère de l'Energie, Herman Nacambo, dans ces conventions, des instruments

juridiques ont été élaborés pour permettre aux deux parties de trouver leur compte dans le contrat et de faire en sorte que ces centrales exploitent sur une durée de 25 ans avant d'être rétrocédées à la nationale d'électricité.

Leader en matière d'énergie solaire

Pour Bachir Ismaël Ouédraogo, l'Etat, lui seul, ne peut fournir suffisamment d'énergie à la population. Raison pour laquelle, un appel a été lancé aux sociétés



Pour le représentant-pays du programme de l'institut mondial pour la croissance verte, Lamine Ouédraogo (gauche), cette convention va permettre une transition énergétique réussie dans les pays de la CEDEAO.

privées.

Qu'à cela ne tienne, le ministre de l'Energie a laissé entendre qu'à travers cette convention, le Burkina Faso s'est engagé résolument sur le chemin de la transition énergétique en se posant par la même occasion en leader en matière d'énergie solaire dans la sous-région avec des prévisions de prix en-dessous de 50 francs CFA le kilowattheure. «Nous espérons que c'est le début d'une longue chevauchée fantastique dans le domaine de l'énergie solaire pour donner de l'énergie à moindre coût à tout le

monde», a-t-il souhaité. A travers ce partenariat, de l'avis du ministre de l'Energie, c'est la loi 014-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie qui entre en vigueur. En effet, l'article 25 de ladite loi indique que «les installations de production d'énergie électrique sont réalisées et exploitées par toute personne physique ou morale de droit privé ou public. Elles sont soumises à l'obtention préalable d'une déclaration, autorisation ou d'une licence de production obtenue auprès de l'Autorité de régulation du

secteur de l'énergie». Car, selon les projections, le gouvernement burkinabè compte d'ici à 2020, atteindre un taux de 45% d'accès national à l'énergie, un taux de 19% pour l'électrification rurale et une part de 50% des énergies renouvelables dans le parc énergétique national. Par ailleurs, au cours de la cérémonie, le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEREC) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a paraphé un mémorandum d'entente avec des structures promotrices d'énergie, pour une transition énergétique réussie dans les pays membres de cette organisation. Pour le représentant-pays du programme de l'institut mondial pour la croissance verte (Global green growth institute) au Burkina, Lamine Ouédraogo, ce mémorandum vise à accompagner ces pays pour la mobilisation des financements devant servir à amorcer une transition énergétique, une nécessité pour le développement de la sous-région.

Paténéma Oumar OUEDRAOGO



Les représentants des entreprises ont rassuré le ministre Bachir Ismaël Ouédraogo (milieu) de respecter leurs engagements conformément à la convention.



SEERA 2019

Le président du Faso, félicité pour son implication

En marge de la III^e édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA), le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a reçu en audience, le vendredi 5 avril 2019 à Kosyam, une délégation des participants à cette rencontre.

Le ministre de l'Energie, Ismaël Bachir Ouédraogo, a fait le point du déroulement des activités de la III^e édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA) au président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, le vendredi 5 avril 2019, au cours d'une audience, à Kosyam. Pour le ministre Ouédraogo, le chef de l'Etat burkinabè est le leader en matière d'énergies renouvelables dans la sous-région. Le ministre de l'Energie a remercié le président Kaboré, pour son implication dans l'édition 2019. En plus des partenaires du Niger, d'Egypte, du Maroc et des représentants d'institutions internationales, le ministre de l'Energie avait à ses côtés, le parrain de la SEERA, Lassina Zerbo qui s'est dit

nucléaire comme le Niger», a-t-il expliqué. Un peu plus tôt, le président du Faso reçu en audience, une délégation de la Société ouest-africaine de chimie (SOACHIM). Le président de la structure, Dominique C. K. Sohounhloué, à sa sortie d'audience, a confié à la presse qu'il est venu échanger avec le président du Faso sur la vie de la SOACHIM. A en croire M. Sohounhloué, le chef de l'Etat a promis d'accompagner la société savante en entrant en contact avec les différents chefs d'Etat de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Guinée Conakry, de sorte à permettre aux pays membres d'avoir des relations d'osmose avec les présidents de ces pays. Il a rappelé que la SOACHIM regroupe les enseignants, les chercheurs, les chi-



La délégation des participants à la III^e édition de la SEERA a remercié le président Roch Marc (en blanc) pour son leadership en matière d'énergie renouvelable dans la sous-région.

émervillé de voir que l'énergie solaire soit vulgarisée dans les villes et campagnes. Le parrain de la SEERA a indiqué qu'avec la signature de convention de 155 mégawatts intervenue un peu plus tôt dans la matinée, cela va permettre non seulement d'améliorer la capacité énergétique du Burkina Faso, mais surtout de réduire le coût du kilowattheure.

«Nous sommes dans le solaire»

Lassina Zerbo a insisté sur l'utilisation de la mixte énergétique. «La transition énergétique a commencé depuis le 19^e siècle avec le charbon, puis le pétrole et le nucléaire dans les années 1970. Aujourd'hui, nous sommes dans le solaire pour l'énergie renouvelable. Quand on a du vent, on fait l'éolien. Quand on a de l'uranium, on pense aussi à faire du

mistes, les biochimistes et les biotechnologues des pays de l'Afrique de l'Ouest notamment le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Mali, le Sénégal et le Togo. «Cette société savante se réunit tous les ans en congrès pour discuter des résultats de recherche des différents laboratoires constitutifs et associés à l'organisation. Nous avons une revue qu'on appelle le journal de la SOACHIM à travers lequel les différents chercheurs, surtout les doctorants de nos différentes universités, publient leurs différents résultats de recherche», a étayé le président de la structure. Il a ajouté que le journal est un bimensuel qui a permis de publier plus de 435 articles.

Paténéma Oumar OUEDRAOGO

Fonds vert climat

Le Burkina, favorable à la mise en œuvre des éco-villages

Le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, a reçu en audience le Directeur général (DG) de l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI), Mahamadou Tounkara, le vendredi 5 avril 2019 à la primature, à Ouagadougou.



Le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré (droite), a discuté avec le DG de GGGI, Mahamadou Tounkara (3^e gauche), des opportunités de l'Institut pour le Burkina Faso.

Traduire les défis environnementaux en opportunités de croissance économique, tel est l'objectif de l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI). En compagnie du ministre de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique, Nestor Bassière, le Directeur général (DG) du GGGI, Mahamadou Tounkara, a échangé avec le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, le vendredi 5 avril 2019 à Ouagadougou. Selon le ministre Bassière, l'objectif de la rencontre était de présenter au chef du gouvernement, les actions menées par l'institut. Il s'agit, entre autres, de l'accompagnement pour la mise en œuvre des éco-villages, l'accréditation d'une entité nationale dédiée au Fonds vert climat, la transformation énergétique, le renforcement des capacités pour permettre au Burkina Faso d'avoir des techniciens capables d'élaborer des projets en vue de l'opérationnalisation de leur financement, a-t-il énuméré. Et d'ajouter que le pays des hommes intègres a adhéré au GGGI depuis octobre 2018. Le

DG de l'Institut mondial pour la croissance verte, Mahamadou Tounkara, a, pour sa part, indiqué que sa structure est une organisation intergouvernementale qui a pour rôle, de promouvoir et d'accompagner l'ensemble des pays en voie de développement dans la mise en œuvre d'un développement durable. A l'entendre, le Premier ministre a insisté à ce que le Burkina Faso puisse bénéficier du «financement vert». M. Tounkara est également venu transmettre au chef du gouvernement, un message du président du conseil et de l'Assemblée du GGGI, Ban Ki-moon invitant le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, à la Semaine mondiale pour la croissance verte qui aura lieu au mois d'octobre 2019 à Séoul en Corée du Sud. A en croire le DG de GGGI, Ban Ki-moon a également demandé au chef de l'Etat, d'être un des champions de la campagne mondiale pour la promotion de la croissance verte qui se déroulera de 2019 à 2030.

Lassina BADOLO



Le DG de GGGI, Mahamadou Tounkara (1^{er} plan gauche): « Nous allons traduire les défis environnementaux en opportunités de croissance économique ».



Energies renouvelables en Afrique

Le Burkina Faso, leader dans la transition énergétique

Les rideaux sont tombés sur la III^e édition de la Semaine des énergies et énergies renouvelables d'Afrique (SEERA), le samedi 6 avril 2019 à Ouagadougou.

«Consolider le caractère international de la SEERA ; institutionnaliser le concours innovation énergie dédié aux jeunes et les rencontres B2B ; accorder une place de choix à la diplomatie énergétique ; impliquer plus d'entreprises étrangères et réfléchir à la périodicité annuelle ou biennale». Telles sont, entre autres, les recommandations de la III^e Semaine des énergies et énergies renouvelables en Afrique (SEERA) dont la clôture est intervenue, le samedi 6 avril 2019 à Ouagadougou. Cette édition, qui a eu pour thème : «Politiques et innovations pour une transition énergétique réussie», a permis, selon les organisateurs, de réfléchir durant 72 heures, à des politiques et des innovations sur la question de l'énergie. A la clôture, le ministre de l'Energie, Ismaël Bachir Ouédraogo, a souligné que la thématique est en

phase avec les priorités actuelles de développement et la vision du Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, en matière du développement durable du secteur de l'énergie. Une semaine qui a été marquée par un Salon de l'environnement et des énergies renouvelables (SIERO), des journées de promotion autour des économies d'énergie, mais aussi par des ateliers animés par des associations burkinabè de professionnels du secteur. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que la particularité de la présente édition est l'organisation du concours des meilleurs projets d'innovation des jeunes en matière d'énergie.

Dieudonné Ouédraogo, lauréat

Le doctorant en Sciences exactes et appliquées (SEA), Dieudonné Ouédraogo a obtenu le premier prix com-



Ph: Issa COMPAORE

La III^e édition consacre l'internationalisation de la SEERA avec la participation de personnalités, de professionnels, d'universitaires venus de nombreux pays.

posé d'un kit solaire, d'un ordinateur portable, d'une somme de 500.000 FCFA et d'une bourse offerte par le programme de l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) pour son projet de valorisation des déchets de

mangue pour la production du biogaz au niveau des unités de séchage de mangue. Le deuxième prix est revenu au candidat Silvere Salga. Le candidat Yentema Mandribria a occupé la troisième place. Le prix spécial amazone énergie a été discerné à Edith Thiombiano. Des prix d'hommage ont également été décernés à des personnalités, notamment le Pr Abdoul Moumouni Dioufou, le polytechnicien Philippe Ouédraogo, aux partenaires et institutions.

Le président du Faso n'a pas été en reste. Il lui a été une attestation de reconnaissance pour son leadership dans le secteur de l'énergie. De l'avis du ministre de l'Energie, la SEERA a une envergure internationale. Pour lui, le Burkina Faso, malgré sa pauvreté, a l'un des meilleurs ensoleillements au monde dont le kilowattheure, avec le solaire est autour de 50 F CFA. Il a indiqué que le pays des Hommes intègres entend œuvrer à pour un développement inclusif centré sur l'accès à l'énergie pour tous, à travers la promo-

tion des énergies renouvelables. Ismaël Béchir Ouédraogo a ajouté que le solaire est une opportunité, une richesse et l'objectif pour le gouvernement burkinabè, c'est d'accompagner le secteur privé. Se référant au Plan national de développement économique et social (PNDES), le chef du département de l'Energie a rappelé que l'objectif est d'atteindre d'ici à 2020, un taux de 45% des populations à l'accès à l'énergie. Il a confié que l'ère des producteurs indépendants d'électricité au Burkina Faso s'est ouverte avec la signature au cours de la semaine, de 155 MW de contrats. Le Burkina Faso prend ainsi, a-t-il relevé, le leadership en matière d'énergie solaire. Il a exprimé sa reconnaissance aux différents partenaires pour l'accompagnement à l'endroit du Burkina Faso. Dr Ouédraogo a insisté que la SEERA est un cadre d'échanges entre acteurs nationaux, africains et internationaux.

Achille ZIGANI
(Collaborateur)



Le lauréat Dieudonné N. Ouédraogo (en costume) recevant son prix.



Riposte à l'insécurité alimentaire

Près de 27 milliards F CFA pour aider les ménages vulnérables

Le ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles organise la première session de l'année du Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA), les 8 et 9 avril 2019, à Ouagadougou.

Le gouvernement burkinabè a adopté un plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables qui s'élève à près de 27 milliards F CFA. Cette stratégie a été dévoilée à la première session de l'année du Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA) qui se tient, à Ouagadougou, les 8 et 9 avril 2019. Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Salif Ouédraogo, a précisé à l'ouverture des travaux que ce plan veut satisfaire, entre autres, les besoins spécifiques des ménages à risque d'insécurité alimentaire.

A l'entendre, malgré une hausse céréalière (de 21%) prévisionnelle de la campagne 2018-2019 estimée à 4 953 257 tonnes et une bonne campagne agropastorale, près de 676 200 personnes attendent cette aide à la soudure de juin à août 2019 contre 307 000 ménages en 2018. Selon le ministre en charge de l'agriculture, la présente session du CPSA vise à consolider ces données et évaluer les



Le ministre en charge de l'agriculture a indiqué que le plan de riposte est en marche avec des points de vente de céréales pour faire face au stress alimentaire à venir.

perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'année 2019. En s'appuyant sur les résultats de l'enquête permanente agricole, a indiqué le ministre Ouédraogo, les acteurs de la production agro-sylvo-pastorale vont, à cet effet, valider le



Les participants devraient faire des propositions pertinentes en faveur d'une sécurité alimentaire durable.

bilan définitif de la campagne agricole 2018, 2019. Ils vont également, aux dires de M. Ouédraogo, donner quitus aux bilans céréaliers et alimentaires 2018-2019, analyser le plan de réponse et de soutien aux couches vulnérables au titre de l'année 2019, etc. Il a, par ailleurs, rap-

pelé que les conclusions de la concertation serviront de feuille de route à l'Etat et ses partenaires. C'est pourquoi, il a invité les participants à des échanges nourris pour sortir des recommandations "pertinentes" et "audacieuses".

Boukary BONKOUNGOU

DECES

Les familles PARE à Toma, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Lyon (France), Montreux (Suisse) et Hull (Canada) ;

Les familles alliées : KARAMBIRI, TOE, BADO, DALLA, TO, GUIPIE, DARGA, MADIOT, FORO, KAWANE, KI, KINI, OUATTARA, ZOUNGRANA, PARE, RUMO, SANOGO, SOW, THIOMBIANO, TONI, ZERBO, ZOURE à Toma, Sien, Koin, Yaba, Biba, Zouma, Siéna, Pankiélé, Tougan, Lanfiéra, Ouri, Réo, Pyssi, Fada-N'Gourma, Kaya, Kantchari, Koudougou, Garango, Bagassi, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Abidjan (Côte d'Ivoire), Angers (France) et Montreux (Suisse) ;

PARE Moïse, ses frères et sœurs ;

PARE Paul Sylvain, ses frères et sœurs ;

PARE Blaise, ses frères et sœurs ;

PARE Pierre Célestin, ses frères et sœurs ;

PARE Charles, ses frères et sœurs ;

PARE Eric, ses frères et sœurs ;

La veuve PARE/KARAMBIRI Fanta Suzanne ;

Les enfants : Esther, Francis, Jacob, Noélie, Ismaël, Eric, Valérie, Estelle, Gildas, Constant, Sylvie, Eugénie, Arnaud et Adrienne ;

Les petits-enfants : Steve Noël, Nadège, Gislain, Stéphane, Daniella, Cédric, Emmanuella, Darius, David, Jessie, Moubachir et Hamdia ;

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès le 08 avril 2019 à Ouagadougou de, leur époux, frère, beau-frère, père, beau-père, oncle, grand-père et arrière-grand-père

PARE Antoine

Précédemment Inspecteur des finances à la retraite

Le programme des obsèques se déroulera comme suit :

Lundi 8 avril 2019 :

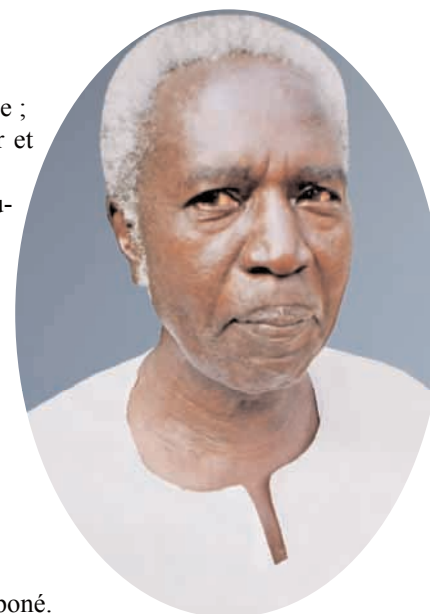
20h : Veillée de prières au domicile du défunt sis à la patte d'oie non loin du rond-point des Droits Humains.

Mardi 9 avril 2019 :

8h : Levée du corps au domicile du défunt.

8h30mn : Messe et absoute à l'Eglise Notre-Dame des Apôtres de la patte d'oie suivie de l'inhumation au cimetière route de saponé.

« Donne lui SEIGNEUR, le repos éternel et que brille sur lui la lumière de ta face ».





35^e session ordinaire du Conseil national de l'eau

La Police de l'eau au cœur des échanges

La 35^e session ordinaire du Conseil national de l'eau s'est tenue, les 28 et 29 mars 2019 à Bobo-Dioulasso. Au cours de cette session, le conseil a examiné des textes relatifs à l'eau et à l'assainissement, notamment la question de la Police de l'eau.

Les conseillers du Conseil national de l'eau (CNEau) étaient en conclave, les 28 et 29 mars 2019 au cours de la 35^e session ordinaire de l'instance à Bobo-Dioulasso. Durant deux jours, ils se sont essentiellement penchés sur la question de la Police de l'eau. Le secrétaire général de la région des Hauts-Bassins, Sayouba Sawadogo, a présidé la cérémonie d'ouverture de la session. Selon M. Sawadogo, l'eau au centre de toutes les activités socioéconomiques de l'Homme. Afin d'atteindre les objectifs de développement durable, de son avis, il est indispensable de garantir des ressources en eau en quantité et en qualité suffisantes pour les usagers socioéco-

nomiques et environnementaux. «*Au Burkina Faso, la ressource en eau se raréfie au fil des années du fait des aléas climatiques et de la forte pression anthropique sur cette ressource*», a fait savoir Sayouba Sawadogo. D'où l'engagement pris par le Burkina pour la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Cela, en vue de permettre une gestion rationnelle et équilibrée des ressources, a-t-il soutenu. C'est pourquoi, a-t-il fait comprendre, un certain nombre d'outils et d'instruments ont été mis en place, notamment le Service police de l'eau. Créée en juillet 2008, la Police de l'eau assure la coordination des actions entreprises par les différents corps (gendarmerie, police nationale, police municipale) ayant des compétences en matière de protection des ressources en eau, a-t-il affirmé. D'après lui, cette Police vient étoffer le dispositif réglementaire en matière de gestion intégrée des ressources en eau du pays et constitue un rempart contre les dommages causés aux ressources en eau. «*Elle assure l'appli-*



Les conseillers ont été invités à s'investir pour faire du Conseil national de l'eau un instrument efficace et incontournable de dialogue et d'accompagnement du gouvernement en matière de gestion de l'eau.

cation de l'ensemble des réglementations visant à limiter les atteintes à l'équilibre de la gestion des ressources en eau superficielle et souterraine ainsi qu'aux milieux aquatiques», a poursuivi M. Sawadogo. Même son de cloche, pour le président du CNEau, André Patindé Nonguierma. Pour lui, la Police de l'eau est chargée de l'application des dispositions de la loi portant sur la gestion de l'eau. Avant d'affirmer que les missions de cette Police se déroulent normalement grâce aux sensibilisations. Après la phase de sensibilisation de la population, la Police pourra passer à l'étape de la répression, foi de M. Nonguierma. Au cours de cette

35^e session du CNEau, les conseillers ont également examiné des textes relatifs à la classification des barrages, à la contribution financière en matière d'eau, à la stratégie nationale de gestion de la filière de l'assainissement familial des eaux usées et excréta. Le secrétaire permanent pour la gestion intégrée des ressources en eau, Moustapha Congo, pour sa part, a rappelé que lors de la 34^e session, le CNEau avait fait des recommandations. «*Il s'agit aujourd'hui d'évaluer ce qui a été réalisé et montré que le conseil travaille à l'application de ces recommandations*», a souligné Moustapha Congo. Institué en 2001, le Conseil national de l'Eau est un organe consultatif national, qui se prononce sur les dossiers qui lui sont soumis par le gouvernement ou par auto saisine. Il apporte son concours à la définition des objectifs généraux, et des orientations de la politique nationale pour une gestion durable de l'eau et de l'assainissement.

✎ Boudayinga J-M THIENON

USSU-BF

C'est parti pour les jeux de 2018-2019

Le ministre des Sports et des Loisirs Daouda Azoupiou, a procédé, le samedi 30 mars 2019 à Bobo-Dioulasso, au lancement des activités sportives des jeux scolaires et universitaires du Burkina Faso (USSU-BF) de l'année académique 2018-2019. A la finale régionale en football des grandes écoles, disputée au stade Wobi, l'université Nazi-Boni a battu aux tirs aux buts, l'école nationale des sous-officiers de gendarmerie par 4 buts à 3.



Daouda Azoupiou, ministre des sports, en chef d'orchestre, donne des notions de danse sportive au public.

En marge de leur premier Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) de l'année, les premiers responsables du département des sports et des loisirs ont lancé, le samedi 30 mars 2019 au stade Wobi, les activités de l'USSU-BF 2018-2019. En effet, c'est l'amicale des femmes dudit ministère qui a donné le coup d'envoi, à travers une séance d'aérobic. Comme pour donner le bon exemple c'est le ministre "himself" qui a officié la séance d'aérobic au son de la musique d'ici et d'ailleurs. Ce sport de maintien, à en croire la présidente de l'amicale du département, Aurélie Somé, s'inscrit dans la politique nationale du sport et permet d'éviter certaines maladies. Après cette danse coordonnée, la pelouse du stade Wobi est prise d'assaut par les étudiants et les jeunes gendarmes pour la finale régionale des grandes écoles des Hauts-Bassins. Avant le coup d'envoi, le ministre a traduit toute sa solidarité aux zones où les écoles sont fermées, sa compassion aux familles victimes de terrorisme et encouragé les FDS dans leur lutte contre ce mal. En effet, au coup d'envoi se jouaient aussi les finales de bas-

ket-ball, handball et volley-ball mini-me. Mais, c'est la finale de football opposant les étudiants aux gendarmes qu'attendait le public. Dès le début de la rencontre, ce sont les étudiants qui se font remarquer par leur justesse technique. Le jeu déroulé par les étudiants de l'université Nazi-Boni était fait de passes courtes basées sur les mouvements et des gestes techniques. D'ailleurs, ils se procurent les meilleures occasions sans pouvoir scorer. Les gendarmes, plus physiques, résistent et réagissent par des contre-attaques avec des tirs de loin. Ils ne trouvent pas le cadre, et personne ne fera trembler les filets jusqu'à la pause. A la reprise, même intention et stratégie ; les étudiants, poussés par un public, dominant les débats au milieu du terrain, mais échouent devant la défense des «*pandores*» bien regroupé. Le score est resté nul et vierge. Il a fallu l'exercice des tirs aux buts pour départager les équipes. Et à ce jeu d'adresse, ce sont les étudiants qui se sont montrés les plus adroits ; ils n'ont raté qu'un seul tir, contre deux côté gendarmes.

✎ Albert SANKARA



Le capitaine de l'UNB avec le trophée régional, dit être confiant pour la conquête nationale.



Entrepreneuriat féminin

Des femmes à l'école de Masso So

La III^e édition des journées de l'entrepreneuriat féminin a refermé ses portes, le samedi 30 mars 2019 à Bobo-Dioulasso. Pour mieux appréhender les contours de l'entrepreneuriat les participantes ont visité l'huilerie Céleste dont la promotrice n'est autre que Madame So, par ailleurs marraine de l'évènement.



La promotrice des journées de l'entrepreneuriat féminin Aïcha Dabré, (au centre) souhaite que les femmes s'inspirent de la combativité de Masso So.

Après avoir pris part aux différents panels et communications les participantes à la III^e édition des journées de l'entrepreneuriat féminin ont visité l'usine de l'huilerie Céleste située dans la zone industrielle de Bobo-Dioulasso, le samedi 30 mars 2019. Une visite qui entre dans l'agenda des activités des dites journées a expliqué, Aïcha Dabré, promotrice de l'évènement. Créée en septembre 2016, cette usine située dans la zone industrielle, est bâtie sur une superficie de 5 000 mètres carrés. Elle est spécialisée dans la production d'huile

alimentaire et d'aliments de bétail. Pour mieux connaître le fonctionnement de l'usine, les futurs entrepreneurs ont été guidés par le directeur général des lieux, Adelphe So. L'entreprise de production est composée de trois magasins de stockage, une salle équipée de presse, une chaudière à pyrolyse, une raffinerie, d'un laboratoire d'analyse, deux salles de conditionnement, d'un forage, d'un bâtiment administratif, d'une salle de réunion. La promotrice Masso So, par ailleurs marraine de la troisième édition dit être émue pour le geste de ses consœurs qui sont

venues visiter ses installations. La PDG a prodigué des conseils à ses sœurs qui veulent faire un saut dans l'entrepreneuriat. Pour elle «L'entrepreneuriat est un effort que chacun doit faire. c'est bien d'entreprendre, mais il y a des risques, et sans risques on ne peut jamais y arriver. J'encourage toutes mes consœurs à prendre ce risque-là, à se battre car au bout du rouleau, on gagne». Et de poursuivre qu'elle entend soutenir toutes les initiatives que les femmes vont entreprendre pour aller de l'avant. «Au Burkina Faso, on

n'avait pas jusque-là initié des journées pour l'entrepreneuriat féminin, alors ma fille qui l'a initiée, c'est vraiment une très belle initiative. Il faut donc qu'on l'encourage, ce n'est pas pour cette année seulement, je serai avec elle tout au long de ma vie, si Dieu me donne la force» a-t-elle relaté.

Un modèle qui inspire les femmes

La promotrice des journées de l'entrepreneuriat féminin, Aïcha Dabré a, quant à elle, justifié le choix porté sur l'huilerie Céleste. Selon dame Dabré, la visite d'entreprise est dans le programme des journées de l'entrepreneuriat féminin à chaque édition, elle essaie d'identifier une entreprise gérée par une femme pour une visite. La marraine et promotrice de l'huilerie Céleste selon elle, se démarque des femmes entrepreneures parce que c'est un domaine exclusivement réservé aux hommes. C'est une femme qui a osé, et je pense que c'est l'opportunité de la soutenir pour qu'elle sache qu'il y a des femmes derrière elle. Dame Dabré a reconnu en outre que madame So peut inspirer plus d'une femme. «Je retiens qu'elle a fait quelque chose

de merveilleux, vu l'investissement et tout ce qui a été fait à l'intérieur, je l'encourage à aller de l'avant». La promotrice des journées de l'entrepreneuriat féminin dit retenir des choses positives au regard de la mobilisation des participantes et l'adhésion même des autorités de la ville de Bobo-Dioulasso. A en croire madame Aïcha Dabré, les autorités administratives et politiques de Bobo-Dioulasso ont pris part aux différents travaux et ont même été présents à la clôture officielle. Après que les rideaux de la troisième édition soient tombés, la promotrice dit vouloir poursuivre l'aventure. «On a eu des travaux, donc on va essayer de faire le rapport de ces travaux que nous allons soumettre à M. Harouna Kaboré, ministre du commerce» a-t-elle souligné avant d'indiquer que «si toutefois nous avons un écho favorable, nous allons faire un plaidoyer par rapport à tout ce que les femmes ont dit que ce soit au niveau de la CNSS, de la DGI avec l'aide de notre patron, je pense qu'à la quatrième édition nous serons mieux outillées avec les expériences acquises».

✍️ Albert Sankara



Ces femmes disent trouver l'inspiration en leur marraine.



Masso So, promotrice de l'huilerie Céleste, marraine de l'évènement a prodigué des conseils à ses sœurs et dit être disposée à les accompagner.



Algérie

La fin des "*rentes et des prébendes*" ?

La récente crise intervenue en Algérie a mis à nu une réalité de l'Algérie contemporaine, à savoir la mainmise de la haute hiérarchie militaire sur le pouvoir d'Etat, une hégémonie à laquelle le peuple veut mettre fin. Ce qui n'est pas loin d'apparaître comme une gageure, au regard du caractère "*acephalique*" de ce mouvement populaire, et de la volonté des "*rentiers*" de la guerre de libération nationale de conserver leurs "*acquis*"

En Algérie, l'armée a toujours contrôlé le pouvoir d'Etat, bénéficiaire qu'elle est des dividendes de la guerre de libération nationale qui l'a auréolée d'un prestige certain. De Boumediene à Bouteflika, en passant par Boudiaf, Chadli... ce "*contrôle*" a, tour à tour, été discret, apparent, voire violent (on s'explique toujours difficilement la mort de Mohamed Boudiaf en pleine conférence de presse protégée par les militaires) pour prendre une tournure quasi-officielle avec l'insurrection populaire de ces dernières semaines qui lui a permis de vider le pouvoir présidentiel de tout son contenu. L'avènement en 1999 de Bouteflika, considéré au départ comme un "*triomphe de la démocratie*" (il avait bâti sa première campagne autour de l'unité et de la concorde civile) a donc tourné à la confirmation de cette suprématie illustrée par deux faits majeurs. Ayant une sainte horreur de la violence, le président avait promis de tendre la main aux islamistes, rentrés en rébellion depuis les législatives ratées de 1992. Joignant l'acte à la parole, il s'était, par le biais d'un référendum, intervenu courant 2000, donné la légitimité pour agir. La concorde civile était en marche, d'autant que dans le même temps, le Rassemblement culturel et démocratique (RCD) qui prônait l'indépendance de la Kabylie (les berbères ont toujours été opposés à "*l'arabisation*" de leur région depuis les conquérants arabes du 7e

siècle qui ont conquis le Maghreb depuis leur base égyptienne) était rentré au gouvernement. L'espoir sera déçu avec la rupture du dialogue avec les principaux mouvements islamistes dont certaines des revendications avaient été jugées "*maximalistes*" par une partie de l'état-major. Reprise donc de la guerre civile à cause de cette immixtion intempestive des militaires. A ce premier fait, viendra s'ajouter un second avec l'ordre donné par les militaires de "*marcher*" sur les berbères en quête d'identité, laissant au président le sort peu enviable de justifier cette ignominie. A l'instar de ses prédécesseurs, Bouteflika était donc "*fliqué*", marqué à la culotte par des soldats qui ne voulaient plus réintégrer les casernes et s'en tenir à leur rôle régalien. Face à la bonne volonté des politiques, l'armée a toujours opposé une résistance d'un autre âge et, la résolution de cette équation constitue la clef de voûte de la paix en Algérie. De "*Bouteflique*", le président est donc devenu "*Boutefli...cas*" avec cette sortie peu glorieuse.

Lamamra, le joker de l'ombre

Il faut dire que cette mise à l'écart du président a été facilitée par le fait qu'il s'était entouré quasiment des membres de son clan, éloignant nombre de vieux caciques qui attendaient leur heure pour le "*sacquer*". Le cinquième mandat apparaît dans cette occurrence comme

un cadeau empoisonné fait à Bouteflika, pour mieux précipiter son départ et permettre le retour à "*l'orthodoxie*". Las, le peuple, souverain premier, veut faire pièce à cette volonté ; ce qui pourrait constituer un danger non seulement pour l'Algérie mais aussi pour l'Ouest africain, si tant est qu'en dépit de tous les procès que l'on fait à Bouteflika et aux militaires, ceux-ci avaient réussi à bouter le terrorisme hors du pays, mais aussi participaient activement avec certains pays, à la lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne. Et, si justement les médias occidentaux glosent sur une sortie par la petite porte de l'ancien régime, c'est en raison essentiellement du fait que Alger n'a jamais fait mystère de son opposition au G5 Sahel dans sa forme actuelle qui n'est pas loin d'être du néocolonialisme dans l'entendement des idéologues du régime. La France surtout se voit ainsi reconfortée, par la déconfiture d'un régime qui "*osait*" lui tenir tête, et, pire s'octroyait des pans de l'économie française à travers des investissements massifs. Le monde en l'envers pour Paris, ancienne maître du pays devenu son "*vassal*" économique. Pour autant, les adversaires du "*système*" algérien ne doivent pas crier trop tôt victoire, car, du fait de son "*acephalisme*", il n'est pas certain que ce mouvement parvienne au pouvoir du moins dans sa forme actuelle. Les marxistes nous enseignent à juste titre

que toute lutte qui n'est pas dotée d'une avant-garde consciente et conséquente est vouée à l'échec et l'histoire leur donne toujours raison depuis la révolution osirienne de la VIe dynastie en Égypte. Et puis, les apparatchiks qui voyaient le coup venir, ont gardé dans l'ombre leur joker, Ramtane Lamamra. Cidessous vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, c'est lui qui avait effectué une tournée occidentale pour rassurer les uns et les autres sur la capacité du système à se régénérer. Médiateur dans de nombreux conflits africains, plusieurs fois ambassadeur de son pays (notamment aux USA), il est le mieux à même de préserver l'héritage et de garder la farouche et fière indépendance de son pays. Seul bémol donc, le peuple qui veut "*tuer*" tous les anciens "*barons*" quitte pour lui, à repartir de zéro, avec des risques de déstabilisation majeurs, nous l'avons dit. Nous sommes donc tous Algériens, car, ce qui se joue au bord de la Méditerranée, peut charrier des vents contraires pour nous. Plutôt que de nous acharner donc sur un pouvoir "*patrimonial*" il y a lieu de souhaiter pour que la transition politique et la dévolution du pouvoir se passe bien en Algérie afin que la donne politique sous-régionale et ouest-africaine ne se complexifie pas davantage. Pour dire, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain.

✍ Boubacar SY



Horoscope



Bélier (21 mars - 20 avril)

C'est la force et le pouvoir de création qui vous caractérisent en ce moment. D'autant que, ces jours-ci, les rencontres et les contacts sont favorisés.



Taureau (21 avril - 20 mai)

Actuellement, vous préférez vous isoler afin de faire le point ou de mieux rebondir par la suite. C'est le bon moment pour faire des économies...



Gémeaux (21 mai - 21 juin)

En ce moment, les projets ne manquent pas! De plus vos amis vous sollicitent, mais vous n'êtes guère de bonne humeur aujourd'hui. Demain sans doute...



Cancer (21 juin - 23 juillet)

Malgré tous vos efforts pour gravir l'échelle sociale ou arriver à vos fins, vous ressentez une certaine fatigue. Prenez du recul et méditez, dans le silence si possible.



Lion (24 juillet - 23 août)

Vous vivez une période où la philosophie ou les voyages occupent davantage votre esprit. Vos amis pourraient vous donner de très bonnes idées.



Vierge (24 août - 23 sept)

Depuis un certain temps, vous ne pensez qu'à l'argent et aux moyens d'en gagner plus. Ces jours-ci sont peut-être l'occasion d'arriver aux buts fixés.



Balance (23 sept - 23 oct)

Vous vivez une période où votre partenaire ou vos collaborateurs sont au centre de vos préoccupations. Pourquoi ne pas élargir le débat, entreprendre différemment?



Scorpion (23 oct - 22 nov)

Vous vivez une période où vos activités deviennent prioritaires. Mais cela vous permet de faire rentrer l'argent nécessaire à votre confort pécuniaire.



Sagittaire (22 nov - 21 déc)

En ce moment, vous privilégiez l'amour, celui de votre partenaire principalement. Mais comme par effet de ricochet, cela vous rend plus aimable avec tout le monde!



Capricorne (22 déc - 20 janv)

D'un côté vous resteriez bien tranquillement chez vous, et de l'autre le devoir vous appelle: tant de choses à faire et cela vous rend maussade... patience!



Verseau (21 jan - 19 février)

N'ayez crainte de mettre en avant votre capacité à communiquer, car les contacts et les rencontres sont favorisés. D'autant qu'aujourd'hui votre créativité est au top!



Poisson (20 févr - 20 mars)

C'est le moment de mettre en avant vos dons et qualités et de penser à vos acquis personnels. Mais pensez aussi aujourd'hui à vous occuper de votre famille ou de votre patrimoine.

Sourire du jour



Les numéros utiles

Ouagadougou

Gendarmerie N° vert ----80.00.11.45
25 30.62.71

Pompiers : -----18
25.30.69.48

Police (secours) : -----17
25 30.63.83
25 30.71.00
25.30.69 47

Hôpital :
(Ambulance) :----- 25.30.66.43
25 30 66 44
25 30 66 45

ONEA :----- 80 00.11.11
25 34.34.60
70 22 22 76
70 22 22 77

SONABEL :-----25 30.61.00
25 30 61 02
25 30 61 03

Aéroport -----25 30.65.15

Air - Burkina : -25 49.23.23/42/45 /46

Air - France : ---- 25 49.15.15

SITARAIL :-----25 31.07.39
25 30.72.16

Bobo-Dioulasso

Pompiers :----- 18

Hôpital : (Ambulance) : 20 98.00.79
20 98.13.25
20 98.22.43

Police (secours) :-----20 98.12.23

CNVA :-----10/10

Gendarmerie : -----20 98.20.04
20 98.00.58

Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984

ISSN 0796-501X

01 BP : 507 Ouagadougou 01

Burkina Faso

Télex : 5327 BF AIB

Tél. : (226) 25 30 63 06/07

Fax : (226) 50 31 03 62

Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication

Directeur Général des Editions Sidwaya
Mahamadi TIEGNA

Directeur des Rédactions

Daniel ZONGO

(226) 25 31 22 89

Portable : (226) 72 00 71 74

danielzongo62@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Anselme KAMBIRE

(226) 25 50 86 34

Portable : (226) 70 82 35 44

kambros76@gmail.com

Directrice Commerciale et Marketing

Mme Assétou BADOH

Tél. : (226) 25 50 86 24

Portable : (226) 70 62 50 48

Secrétaire Générale des Rédactions

Mme Attebié BAKYONO / GUEL

Portable : (226) 70 67 77 99

Saisie-Impression

Tél. : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'Imprimerie

David T. GANOU

Tél. : (226) 25 33 48 27

Portable : (226) 70 66 79 26

Directeur régional des Editions Sidwaya

(Bobo- Dioulasso)

Frédéric OUEDRAOGO

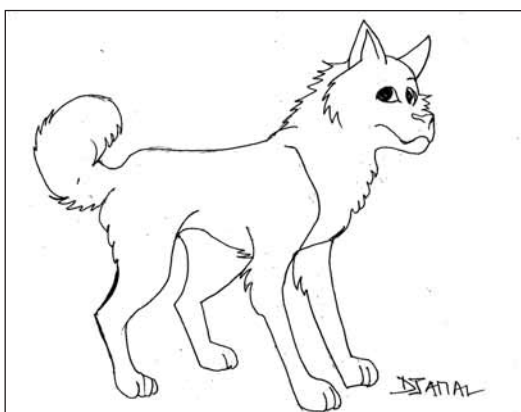
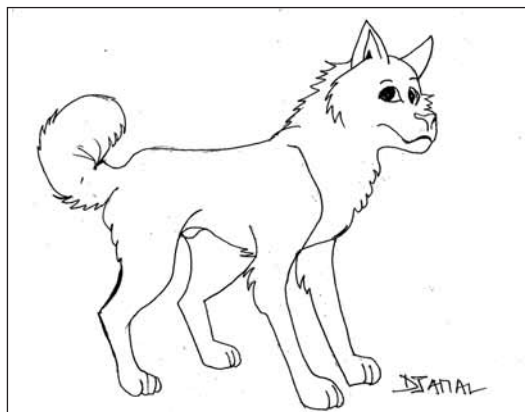
Tél : (226) 20 97 11 69

Portable : (226) 70 74 51 50

Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur
Général des Editions Sidwaya
Tél. : (226) 25 31 35 39

LES 7 ERREURS



REPONSE 7 ERREURS

4 -	Gueule
3 -	Sourcil
2 -	Museau
1 -	Sexe
5 -	Oreille
6 -	Puene
7 -	Patte arrière



Lisez et faites

lire

Sidwaya
votre quotidien



Mathilde Zerbo, championne des «*débats oratoires*» 2019

"Ce prix est le couronnement d'un travail acharné"

Etudiante en 5^e année de médecine à l'université Saint-Thomas-d'Aquin, Mathilde Zerbo, âgée de 22 ans, a été sacrée championne à l'issue de la IV^e édition du concours international des "débats oratoires francophones", tenue du 11 au 15 mars 2019 à Beyrouth, au Liban. Elle revient, dans cet entretien accordé à Sidwaya, sur les temps forts de cette compétition, son parcours de débateur professionnel et ses projets.

Sidwaya (S.) : Vous avez remporté, le 15 mars dernier, le premier prix des "débats oratoires francophones" à Beyrouth au Liban. En quoi a consisté la compétition ?

Mathilde Zerbo (M.Z.) : Le principe de base de ce championnat est d'opposer un gouvernement et une opposition fictifs. Nous étions 100 candidats venant de 14 pays différents. Pour les phases éliminatoires, nous avons eu trois matches avec trois thèmes différents. En demi-finale, nous avons eu un thème et en finale un autre thème. En ce qui concerne le déroulement des débats, des groupes de huit personnes ont été constitués de manière aléatoire. Quand il y a une motion à débattre, un tirage au sort permet de répartir les candidats dans le "gouvernement" et dans l'"opposition". Chaque groupe dispose d'une heure pour se préparer. Les différents rôles (chef de file de l'opposition, député, Premier ministre, ministre, secrétaire général du gouvernement, etc.), sont distribués librement à l'interne. "Les concours de beauté", "La politique de l'enfant unique" et "Ce gouvernement imposerait l'exclusivité du droit du sol", ont été les thèmes sur lesquels nous avons débattu.

Dans un premier temps, des notes individuelle et collective sont attribuées. En principe, chaque participant doit, à cette étape, se retrouver avec une note sur 100. A l'issue des phases éliminatoires, un cumul de points est fait et les 16 meilleurs débatteurs sont retenus. Le même procédé est repris au terme des demi-finales pour retenir huit personnes. Et à la finale, un seul



Mathilde Zerbo: "J'entends m'investir dans la formation des futurs débatteurs burkinabè".

vainqueur est désigné.

S.: Est-ce votre première participation à ce championnat ?

M.Z.: C'est ma première participation au championnat international de débats francophones au Liban. J'ai néanmoins pris part au championnat national de débats oratoires en 2017. L'année dernière, l'équipe de l'Université-Saint Thomas-d'Aquin (USTA) a été championne et j'ai été meilleure oratrice du championnat national 2018.

S.: Hormis le trophée, avez-vous reçu des lots en nature et en espèces ?

M.Z.: Le premier prix des "débats oratoires" est uniquement composé d'un trophée et d'une attestation. Il n'y a aucun lot en espèces ou en nature. Pour ma part, cette reconnaissance internationale est bien plus importante. Ce prix est le couronnement de mes efforts, le résultat d'un travail acharné. De plus, le trophée et l'attestation peuvent plus tard servir autre-

ment, notamment à des fins professionnelles.

S.: Avez-vous suivi une formation préalable pour devenir débateur professionnel ?

M.Z.: J'ai commencé à m'initier aux débats au sein du Club des débats oratoires de l'USTA. Cette structure représente le creuset des débatteurs de notre université. En plus de cette formation initiale à l'USTA, je me suis également formée auprès d'une structure de la place dénommée "Les débats oratoires". C'est d'ailleurs elle qui s'occupe du championnat national et qui nous a accompagnés au Liban. Je suis sortie de cette formation avec une attestation de formatrice. J'organise donc régulièrement avec des amis des formations en dehors du cadre universitaire pour les débatteurs amateurs ou toute personne intéressée. On peut, en outre, aller sur la page Facebook de ladite organisation (débats oratoires, ndlr), pour de plus amples informations sur les sessions de formation.

S.: Au cours de la finale, vous avez joué le rôle d'un leader de l'opposition qui critiquait l'inopportunité d'une loi. Comptez-vous faire carrière à l'avenir dans la politique ?

M.Z.: Je dois dire que tout au long de la compétition, j'ai eu à occuper plusieurs rôles. J'ai été chef de file de l'opposition, député, Premier ministre, etc. A la finale, j'étais chef de file de l'opposition. Pour revenir à votre question, la politique ne fait pas partie de mes priorités ou de mes centres d'intérêt. Je préfère la suivre de loin. Je peux peut-être donner mon avis sur certaines questions, mais je ne m'engagerai jamais en politique.

S.: Votre quotidien a-t-il changé depuis votre retour triomphal de Beyrouth ?

M.Z.: Rien n'a changé, en dehors des sollicitations de la presse (rires). Je continue de mener une vie normale en famille et sur le plan académique. Je vais à mes cours, je poursuis mon stage au Centre hospitalier universitaire Yalgado-Ouédraogo.

S.: Quels sont vos projets ?

M.Z.: J'entends m'investir dans la formation des futurs débatteurs burkinabè. J'adore partager mes connaissances avec les autres, du moins pour ceux qui le désirent. J'aimerais également mettre plus tard à profit mon savoir pour des besoins professionnels ou personnels, notamment pour défendre une cause qui me tient à cœur.

Interview réalisée par
Aubin W. NANA



1919 - 2019

La Haute Volta devenue le Burkina Faso a 100 ans...



... la Poste BF aussi

Toujours là pour vous !



Vous faciliter la vie